



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

PETITE BIBLIOTHÈQUE CHRÉTIENNE

---

LE CHRÉTIEN SANCTIFIÉ

PAR

L'ORAISON DOMINICALE



**TOUS DROITS RÉSERVÉS**

PETITE BIBLIOTHÈQUE CHRÉTIENNE



LE CHRÉTIEN SANCTIFIÉ

PAR

L'ORAISON DOMINICALE

PAR

le père Jean-Nicolas GROU

de la Compagnie de Jésus



BRUXELLES

ALFRED VROMANT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

3, rue de la Chapelle, 3.

—  
1886



SOUS LES AUSPICES  
DE  
L'ÉPISCOPAT DE BELGIQUE

- † PIERRE-LAMBERT, Archev. de Malines.  
† JEAN-JOSEPH, Év. de Bruges.  
† HENRI-FRANÇOIS, Év. de Gand.  
† VICTOR-JOSEPH, Év. de Liége.  
† ISIDORE-JOSEPH, Év. de Tournai.  
† ÉDOUARD-JOSEPH, Év. de Namur.

LE CHRÉTIEN SANCTIFIÉ  
PAR  
L'ORAISON DOMINICALE<sup>1</sup>.

---

**INTRODUCTION**

L'Oraison dominicale est sans comparaison la plus sainte et la plus excellente des prières ; puisque c'est Jésus-Christ lui-même qui en est l'auteur, et qui nous l'a enseignée. Elle contient toutes les dispositions où le chrétien doit être, tant à l'égard de Dieu qu'à l'égard du prochain ; tout ce qu'il doit demander pour ses besoins, soit spirituels, soit corporels ; et en particulier le moyen assuré d'obtenir le pardon de ses péchés.

Elle est à la portée des ignorants et des simples ; et en même temps d'une sublimité à laquelle les plus grands génies ne sauraient

<sup>1</sup> Voir, pour la courte notice biographique sur l'auteur, les *Caractères de la vraie dévotion* que la *Petite bibliothèque chrétienne* a réédités aux mois de mars et d'avril 1880. [Note de l'éditeur.]

atteindre, d'une profondeur que toutes leurs réflexions ne sauraient épuiser. Elle convient à tous les âges, à tous les états, à toutes les conditions : aux pécheurs qui veulent revenir à Dieu, aux pénitents, aux âmes pures et innocentes, aux justes les plus parfaits. Elle est propre à réchauffer la tiédeur, à soutenir et à augmenter la ferveur ; à inspirer aux âmes craintives la confiance et l'amour, à celles qui sont mercenaires et intéressées des vues dégagées d'amour-propre, aux grandes âmes les sentiments les plus élevés.

L'intention de Jésus-Christ, marquée dans cette prière même, est que chaque chrétien la fasse tous les jours, et qu'il commence par là la journée. Il en est peu qui y manquent ; mais quel profit en retirent-ils ? De tout temps et dans toutes les liturgies elle a fait partie du saint sacrifice de la Messe ; et l'Église la met à la tête de chaque partie de l'office divin.

On ne peut douter que Jésus n'ait renfermé dans cette divine prière, si courte et si simple, tous les points nécessaires à la sanctification du chrétien. Mais afin qu'elle produise cet effet, il ne suffit pas de la réciter de bouche, même avec attention ; il faut de plus en bien comprendre le sens, et avoir dans le cœur les

sentiments qu'elle exprime. Ce n'est pas assez; il faut la mettre en pratique, et y conformer ses pensées, ses paroles, ses actions. Autrement, au lieu de nous sanctifier, elle servira à notre condamnation, lorsqu'au dernier jour Jésus-Christ nous demandera si nous avons vécu conformément à la prière qu'il nous a prescrite.

Depuis combien d'années la récitons-nous tous les jours, et plusieurs fois le jour? Nous sommes-nous appliqués jusqu'ici à la méditer et à la bien comprendre? Sommes-nous intimement pénétrés des sentiments qui y sont contenus? Ce point est essentiel: car Dieu ne fait point attention à ce qui sort de la bouche, mais à ce que nous avons dans le cœur. Enfin, vivons-nous de telle sorte, qu'on puisse dire que notre vie est une pratique exacte et constante de l'Oraison dominicale? C'est à quoi bien des chrétiens ne font pas assez réflexion; il semblerait que tout leur devoir consiste uniquement à prononcer le *Pater* comme une formule qu'on leur a apprise dès l'enfance; et ils ne songent pas que cette prière doit être pour eux d'un usage continual dans le cours de la vie.

Quoiqu'il y en ait plusieurs expositions dans toutes les langues, j'ai cru pouvoir y ajouter

celle-ci ; évitant également de la faire trop longue ou trop courte. Elle est générale, et telle que le commun des chrétiens peut s'en accommoder. Car pour l'adapter à l'état intérieur et aux besoins personnels de chacun, il faudrait autant d'expositions particulières qu'il y a de classes différentes de chrétiens. Mais ceci est l'ouvrage du Saint-Esprit, à qui seul il appartient de proportionner les lumières et les affections aux dispositions intérieures des fidèles. Implorons pour cela sa grâce, qu'il est prêt à nous accorder ; et lisons ce petit écrit dans le dessein d'en profiter.

#### Notre Père.

Dans les diverses prières que Jésus-Christ adresse à Dieu son Père dans l'Évangile, il lui donne toujours le nom de *Père* : parce qu'il est son Fils par nature, engendré dans son sein avant tous les siècles. Dieu nous a tous adoptés dans son Fils ; nous sommes par grâce les enfants de Dieu, et les frères de Jésus-Christ. Avant que le mystère de cette adoption fût accompli, et pleinement révélé, les patriarches, les prophètes et les justes de l'Ancienne Alliance n'employaient guère en parlant à Dieu

d'autre nom que celui de « Dieu » ou de « Seigneur » ; et ils prononçaient les noms terribles de « Jehovah » ou d'Adonaï » avec plus de frayeur que d'amour. Depuis l'Évangile nous pouvons et nous devons appeler Dieu du nom de *Père* ; Jésus-Christ nous y autorise, et même il nous le commande. « Voici donc, nous dit-il, comment vous prierez : Notre Père, etc. » (S. Matth. vi, 9.) En toute occasion il se sert de cette expression « Votre Père céleste » ; et nous mettant en quelque sorte de niveau avec lui, il dit : « Mon Dieu et votre Dieu, mon Père et votre Père. » (S. Jean, xx, 17.)

De tous les noms celui de « Père » est le plus tendre et le plus doux ; c'est celui qui inspire à la fois le plus de respect et de soumission, le plus d'amour et de confiance. Ces sentiments sont fondés sur la nature ; et nous serions des monstres si nous ne les avions pas à l'égard de nos pères selon la chair. Combien est-il plus juste que nous les ayons à l'égard de notre Père céleste, maître et seigneur souverain et unique de toute créature, infiniment adorable, infiniment bon, infiniment aimable ? A combien de titres, qui ne peuvent convenir qu'à lui seul, n'est-il pas notre père !

Nous tenons l'être de lui, et pour le corps,

et pour l'âme, et pour toutes les qualités de l'un et de l'autre ; il nous a faits tels qu'il lui a plu, par une volonté parfaitement libre, et par pure bonté, n'ayant aucun besoin de nous, étant par lui-même infiniment heureux sans nous. Il nous conserve à tous les instants ; notre vie est un don continual de sa bienfaisance, et s'il retirait sa main qui nous soutient, au moment même nous retomberions dans le néant d'où il nous a tirés. Pouvons-nous en douter, nous qui ne saurions répondre de notre existence pour un seul instant ? Mais comment ne pas aimer, comment ne pas craindre d'offenser l'auteur et le conservateur de notre être, qui n'a pu nous créer que pour sa gloire, en nous rendant capables de la procurer ?

Non seulement il nous a donné la vie ; mais c'est lui qui l'entretient, et qui fournit à tous nos besoins. Le reste de l'univers n'existe que pour nous, et est destiné à notre service. Tout ce qui nous rend agréable le séjour de la terre, tous les plaisirs que nous y goûtons sont un présent de sa main. Il nous permet d'en user, mais selon sa volonté qui nous est connue, et avec la reconnaissance qui lui est due. Enfants ingrats et rebelles, de quel front osons-nous tourner contre notre Père ses propres

bienfaits, l'oublier, l'abandonner pour de viles créatures, l'irriter par le mauvais usage que nous en faisons ? Vous l'aviez prévu, ô mon Dieu ; et cela n'a pas arrêté les effusions de votre libéralité. Quel autre père que vous en userait de la sorte ? Et c'est cet excès de bonté qui me rend plus coupable. Continue-rai-je encore, malgré les vifs reproches que vous me faites intérieurement ? Ah ! reprenez tous vos dons ; ôtez-moi la vie même, plutôt que de permettre que je vous offense.

Vous êtes mon Père selon la nature ; mais vous l'êtes bien plus selon la grâce. Cette vie temporelle dont je jouis pour quelques instants n'est rien auprès de la vie éternelle que vous m'avez destinée, et qui est ma véritable fin. Et quelle vie encore ? Une vie où je vous verrai face à face, où je vous connaîtrai comme je suis connu de vous (I Cor. XIII, 12) ; où je vous posséderai, vous le souverain bien, où je partagerai avec vous votre ineffable félicité. Oui, l'héritage que vous me réservez comme à votre enfant n'est autre que vous-même ; ma récompense infiniment grande pour vous avoir aimé sur la terre ce qui est déjà le solide, l'unique bonheur de mon état présent, sera de vous aimer à jamais dans le ciel, et d'être enivré par

cet amour « du torrent de votre volupté ». Je crois ceci sur votre parole ; mais je ne le conçois pas ; et il est essentiel à mon bonheur d'être si grand que je ne le puisse concevoir. Ce bonheur n'est pas seulement pour mon âme ; il est aussi destiné à mon corps, à cette masse de terre qui lui est unie, et qui participera, à sa manière, aux qualités glorieuses dont mon âme sera revêtue.

Voilà, ô mon Père, ce que de toute éternité vous avez eu dessein de faire pour moi. Voilà ce que vous auriez accompli, en me soustrayant à tous les maux de la vie présente, et même à la mort, si la désobéissance de mes premiers parents n'y avait mis obstacle. Mais cet obstacle, insurmontable à tout autre qu'à vous, comment votre amour paternel l'a-t-il levé ? Ce tort inappréciable qu'ils m'ont fait, comment l'avez-vous réparé ? Ah ! qui pourrait le penser, qui pourrait le croire, si vous ne l'aviez révélé vous-même ? Vous m'avez donné votre propre Fils, votre Fils unique, en tout égal à vous. Sans cesser d'être ce qu'il est par nature, ce Fils, parce que vous l'avez voulu et qu'il l'a voulu lui-même, s'est abaissé jusqu'à se faire homme, jusqu'à prendre une chair mortelle, afin de se mettre en état de

souffrir et de mourir. Et pour qui ? Pour le genre humain, pour moi, à ma place, pour expier mes péchés, pour me réconcilier avec son Père ; pour me rendre avec avantage le titre d'enfant de Dieu, dont j'étais devenu indigne ; pour me rétablir dans mes droits à l'héritage céleste, dont j'étais déchu !

De là cette vie surnaturelle que je tiens de vous par Jésus-Christ ; de là ces grâces et ces moyens de salut que vous me prodiguez ; de là cette attention paternelle, cette tendresse, cette familiarité que vous me témoignez ; de là cette inconcevable bonté, toujours prête à me pardonner, lorsque je reviens à vous, après les plus grievous offenses mille fois réitérées ; de là ces « entrailles de miséricorde » qui vous pressent de courir après moi, quand je m'égare, de me rappeler, de me tendre la main pour me relever, de me porter avec joie sur vos épaules, de vous féliciter après m'avoir retrouvé, comme si c'était un gain pour vous, et comme si vous étiez plus intéressé que moi à mon salut.

Si Dieu se montre un Père si bon envers les pécheurs qui reviennent sincèrement à lui, comme l'attestent tant d'illustres pénitents et comme nous l'avons peut-être éprouvé nous-

mêmes ; qu'est-il donc à l'égard des âmes pures et innocentes, qui se sont toujours maintenues dans ses bonnes grâces, et qui n'ont jamais eu d'autre soin que de lui plaire !

Ame chrétienne, ne vous bornez pas ici à la considération des biensfaits généraux, soit naturels, soit surnaturels. Rappelez-vous, autant que vous le pouvez, tout ce que Dieu a fait pour vous en particulier. Peut-être n'est-il pas un seul instant de votre vie, qui ne soit marqué par quelque trait de bienveillance de sa part ; grâces de préservation, grâces de protection, grâces d'invitations et de reproches, grâces de consolation et d'encouragement, grâces de visites et d'entretiens familiers. Que n'a-t-il pas mis en œuvre pour vous éloigner ou vous retirer du mal, pour vous porter au bien, vous y soutenir, vous y faire avancer et persévéérer ! Lui seul connaît en détail ce qu'il a fait pour vous ; une bonne partie est échappée dans le temps à votre attention, ou depuis à votre mémoire ; et combien de grâces secrètes qui ne sont jamais venues à votre connaissance ! Mais vous en savez assez pour être pénétré envers Dieu d'amour et de gratitude.

Que serait-ce si vous eussiez toujours été fidèle aux grâces reçues ? Qui peut savoir à

quel point ses dons se seraient accumulés sur vous ? Lui devez-vous moins pour les biens qu'il voulait vous faire, et qu'il ne vous a pas faits par votre faute, que pour ceux qu'il vous a faits ? S'il vous montrait en ce moment cette suite de grâces qui vous étaient préparées, et le haut degré de gloire et de bonheur où elles devaient vous élever, quelles seraient votre surprise, votre confusion, votre reconnaissance !

Faites à présent un retour sur vous-même, et dites-vous : Si Dieu est mon Père, autant qu'il est possible de l'être ; et selon la nature, parce qu'il m'a créé, qu'il me conserve, et qu'il pourvoit à tous mes besoins ; et selon la grâce, parce qu'il m'a adopté en son Fils, par l'union de la nature divine et de la nature humaine en la personne de ce Fils, l'unique objet de sa complaisance ; en sorte qu'il me voit et qu'il m'aime en son Fils, qu'il me destine le même héritage, la même gloire, la même félicité ; si d'ailleurs ce Père est infiniment aimable en lui-même ; s'il réunit toutes les perfections, s'il est le souverain bien de toute créature intelligente ; si enfin, sous quelque aspect que je l'envisage, il a un droit incontestable à toutes les affections de mon cœur ; pourquoi suis-je si indifférent, si froid, lorsque je prononce ces

mots « Notre Père » ? D'où vient que trop souvent ils ne réveillent aucune idée dans mon esprit, comme s'ils étaient vides de sens, et qu'ils n'excitent aucun sentiment dans mon âme ? Ah ! c'est que je n'ai pas réfléchi assez profondément sur tout ce qui est renfermé dans ce nom de Père ; sur l'amour qu'il suppose en Dieu pour moi, et dont il m'a donné des marques inconcevables ; sur la loi aussi douce que juste qu'il m'impose de lui consacrer toutes mes affections, et de ne connaître pour moi d'autre félicité que celle de l'aimer ; comme en effet il n'y en a point, et il ne peut y en avoir d'autre.

J'en suis convaincu en ce moment par le peu que je viens de lire. Je le serais bien davantage si de cette matière inépuisable je faisais le sujet ordinaire de mes méditations ; si je demandais sans cesse à Dieu là-dessus de nouvelles lumières, si je les cherchais dans les principes de la foi, dans les mystères de la religion, dans la morale de l'Évangile, qui se réduit toute à l'amour du Père céleste ; dans les bons livres de piété, dont le but est de m'inspirer, de nourrir en moi l'amour de Dieu ; dans les exemples des saints, qui n'ont été tels que parce qu'ils ont aimé Dieu de tout

leur esprit, de tout leur cœur, de toutes leurs forces. Était-il plus leur Père qu'il n'est le mien ? A-t-il plus fait pour eux qu'il n'a fait pour moi ? Avait-il droit d'exiger et d'attendre d'eux plus qu'il n'exige et qu'il n'attend de moi ?

Mes lumières sur ce grand objet croîtraient encore plus, si j'y joignais la pratique ; si dans mes exercices de piété, et mes communions surtout, si dans mes bonnes œuvres, dans l'accomplissement des devoirs de mon état, dans les actions mêmes les plus communes de la vie, qui me rapprochent des animaux, telles que le manger et le boire, je n'avais d'autre intention, je ne me proposais d'autre fin que d'entretenir et d'augmenter en moi l'amour que je dois à mon Père. Suis-je donc ici-bas pour autre chose que pour l'aimer ? Le temps que je n'emploie pas à l'aimer n'est-il pas un temps perdu pour moi ? La vie éternelle, à laquelle j'aspire, que sera-t-elle sinon une vie d'amour ? Et mon bonheur sur la terre comme dans le ciel peut-il se trouver ailleurs que dans l'exercice de l'amour ?

Ah ! insensé et aveugle que j'ai été jusqu'ici ! Que j'ai mal connu et pratiqué le premier, le plus grand de mes devoirs, celui de l'amour filial, du dévouement entier et absolu

à mon Père, de l'obéissance à sa sainte volonté, du désir de lui plaire en tout, de la crainte de l'offenser en la moindre chose ! Pardonnez-moi le passé, ô le plus tendre et le meilleur des pères ! Je suis résolu avec votre grâce de l'expier et de le réparer, de n'avoir plus d'autre pensée, d'autre dessein, d'autre occupation que de vous aimer, de vous obéir, de vous complaire. Et comme je ne puis rien de moi-même, je me livre à vous avec toutes les puissances de mon âme et toutes les facultés de mon corps, afin que vous appliquiez et que vous consaciez à votre saint amour ma personne, ce qui est à moi, et ce qui dépend de moi. Accordez-moi pour toute grâce que je ne perde jamais de vue ce don que je vous fais de moi-même, et que je ne prononce jamais l'Oraison dominicale sans le renouveler inté-rieurement. C'est mon intention, ô mon Dieu ! ne permettez pas que je m'en écarte, ni que je la révoque par aucun péché, par aucune infidélité volontaire.

#### Notre Père.

Nous n'avons insisté sur le nom de « Père », qu'en le considérant en Dieu par rapport à chaque chrétien en particulier, et comme motif

pour lui d'aimer Dieu. Considérons à présent ce titre par rapport aux chrétiens pris en commun, comme ne composant qu'une seule famille dont Dieu est le Père, et devant par cette raison s'aimer les uns les autres.

Remarquons en effet que dans la prière que Notre-Seigneur nous a enseignée, nous ne disons pas « *Mon* Père », mais « *Notre* Père », que nous ne l'adressons pas à Dieu en notre privé nom, mais au nom de tous les chrétiens ; ne demandant rien pour nous, que nous ne le demandions en même temps pour eux, avec la même ardeur, le même désir de l'obtenir pour eux comme pour nous de notre Père commun. Ce qui suppose que nous leur voulons les mêmes biens spirituels et temporels qu'à nous, que nous les aimons comme nos frères, et que nous leur sommes unis par les liens d'une pure et sincère charité.

Cette charité fraternelle est donc pour les chrétiens un devoir qui prend sa source dans la paternité divine, et dans notre adoption commune en Jésus-Christ. Par le baptême tout chrétien est enfant de Dieu ainsi que moi ; il a ainsi que moi Jésus-Christ pour frère ; il a le même droit que moi à l'héritage céleste. Je dois donc l'aimer par la raison qu'il appartient

comme moi à Dieu le Père et à Jésus-Christ, et qu'il en est aimé comme je le suis moi-même. Nous sommes séparés sur la terre par la distance des temps et des lieux ; nous sommes pour la plupart inconnus les uns aux autres. Mais nous avons la même foi, le même culte, les mêmes motifs d'aimer Dieu ; nous avons la même destination : et si nous la remplissons, nous serons réunis pour toujours dans la céleste patrie, où tous se connaîtront, s'aimeront mutuellement, seront heureux, non seulement de leur bonheur personnel, mais de celui des autres ; où il n'y aura plus de « mien » ni de « tien », plus rien de propre, parce que « Dieu y sera toutes choses en tous ». (I Cor. xv, 28.) C'est l'expression de saint Paul, dont le sens nous est incompréhensible, tant il est sublime, et tant sera intime l'union entre les élus ! Dieu veut que nous fassions ici-bas l'apprentissage de cet amour ; et que la charité qui doit régner entre nous éternellement dans le ciel, prenne naissance sur la terre, qu'elle en fasse un paradis anticipé et qu'elle s'accroisse en nous jusqu'au dernier soupir.

Ai-je bien compris, jusqu'à ce jour, quel est l'amour que je dois au prochain, surtout aux

chrétiens mes frères, sur quel fondement il porte, et jusqu'où il doit aller ? Ai-je compris que, supposé même que je ne le haïsse pas, si je n'ai nulle affection pour lui ; si je ne m'intéresse point à lui comme à moi-même ; si le salut de son âme m'est indifférent, et si je n'y contribue point par les moyens qui dépendent de moi, je ne puis dire avec vérité, « Notre Père », ni réciter l'Oraison dominicale, sans y trouver ma condamnation ?

Je dois à tous les hommes, parce qu'ils sont mes semblables, et faits comme moi à l'image de Dieu, de me mettre à leur place, et de les mettre à la mienne ; de les traiter, selon les occurrences, comme je voudrais, en pareil cas, qu'ils me traitassent ; de ne point leur faire ce que je trouverais mauvais qu'ils me fissent, et au contraire de leur faire tout le bien que je désirerais qu'on me fit à moi-même. Telle est la loi naturelle, gravée dans tous les cœurs, que la justice et l'humanité nous obligent d'observer, et qu'on ne peut violer sans une secrète réclamation de la conscience. Elle s'étend loin cette loi ; il est rare, même parmi les chrétiens, qu'elle soit fidèlement pratiquée, et qu'on ne l'enfreigne, sinon à l'extérieur, du moins par la disposition du cœur.

Cependant ce n'est pas encore là la charité chrétienne. Celle-ci embrasse toutes les obligations de la loi naturelle ; mais elle ne s'y borne pas. Elle doit être surnaturelle dans son *principe*, qui n'est autre que l'habitude justifiante, infuse en nous par le Saint-Esprit, et par laquelle nous sommes mis en état d'aimer Dieu pour lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu. Ainsi, dès que je perds cette habitude justifiante, je suis incapable d'exercer la charité envers Dieu et envers le prochain, jusqu'à ce que je l'aie recouvrée. Elle doit être surnaturelle dans son *motif*. Si je n'aime le prochain qu'à cause de ses bonnes qualités, du rapport de son caractère avec le mien, des services que j'en ai reçus ou que j'en attends ; cet amour n'a rien de commun avec la charité chrétienne ; il n'est ni agréable à Dieu, ni méritoire pour moi. Il faut que je l'aime par les motifs que Dieu me propose, parce qu'il est ou qu'il peut devenir l'enfant de Dieu et mon frère en Jésus-Christ ; parce que Dieu et Jésus-Christ l'aiment et m'ordonnent de l'aimer. Elle doit être surnaturelle dans son *exercice* ; c'est-à-dire que la grâce doit en exciter et en accompagner les actes, en sorte que ma volonté concoure avec la motion divine.

Le fondement de la charité chrétienne est la paternité même de Dieu. Le Père, parce qu'il est père, aime son Fils, et nous aimons tous dans ce Fils, en qui il nous a adoptés. Il veut que nous nous aimions réciproquement du même amour dont il nous aime; de sorte que, si nous n'aimons pas nos frères, Dieu ne nous aime pas, et nous ne l'aimons pas non plus. Jugeons par là combien l'amour de Dieu pour nous et notre amour pour lui sont inséparables de notre amour pour nos frères; puisque, à parler vrai, c'est un même et unique amour envisagé différemment suivant le sujet en qui il réside, et l'objet auquel il s'applique.

De même le Fils de Dieu, depuis qu'il s'est uni à la nature humaine, nous aime tous dans la nature individuelle qu'il a prise, et par laquelle il a daigné nous ressembler. C'est pourquoi il nous ordonne de nous entr'aimer, comme il nous aime, et comme il veut que nous l'aimions lui-même, non seulement en tant que Dieu, mais en tant qu'homme. Et si nous n'aimons pas nos frères, il nous est impossible de l'aimer, ni selon son humanité, ni selon sa divinité, ni comme Fils de Dieu, ni comme notre frère. Ainsi, l'amour de Jésus-Christ pour les hommes et notre amour pour

lui sont pareillement inséparables de notre amour pour le prochain, ou plutôt ce n'est qu'un seul et même amour.

Je trouve un troisième fondement de la charité fraternelle dans le Saint-Esprit qui est l'amour éternellement subsistant du Père et du Fils. C'est par son habitation dans nos cœurs que nous sommes véritablement enfants du Père céleste et frères de Jésus-Christ. Et comment pourrions-nous ne pas nous entraîner si nous sommes tous animés du même Esprit, c'est-à-dire du même amour ? C'est par le Saint-Esprit que « Dieu est charité », et que le Père et le Fils sont un dans l'amour qu'ils se portent mutuellement. C'est par lui aussi que tous les chrétiens ne doivent faire et ne seraient en effet qu'un cœur et qu'une âme s'il les possédait tous. L'amour du prochain n'est donc pas moins que l'amour de Dieu l'effet nécessaire de la demeure du Saint-Esprit en nous ; et nous chassons ce divin Esprit de notre âme lorsque nous n'aimons pas nos frères.

Jusqu'où doit aller cet amour ? Jusqu'à imiter et exprimer en nous, autant qu'il se peut, l'amour du Père éternel pour nous. Lorsque nous étions tous pécheurs et ses ennemis, il

nous a donné son Fils unique ; don qui renferme et qui surpassé tout ce qu'un Dieu infiniment riche pouvait nous donner ; il l'a sacrifié aux intérêts de notre salut ; il a voulu que sa mort fût le gage et le prix de notre réconciliation, il a assuré de sa part notre bonheur aux dépens de ce qu'il avait de plus cher. Voilà un des modèles de la manière dont nous devons aimer le prochain.

En voici un autre. Notre amour pour le prochain doit aller jusqu'à la ressemblance de celui que Jésus-Christ nous a témoigné. « C'est mon précepte, nous dit-il expressément, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. » (S. Jean, iv, 42.) Le commandement que je vous en fais est un « commandement nouveau ». (Ib. xiii, 34.) L'exemple d'amour que je vous propose à imiter n'existe pas avant moi. Ma loi est une loi d'amour porté à l'excès, s'il peut y avoir de l'excès dans l'amour qu'un Dieu vous commande, après vous en avoir donné l'exemple. Aussi saint Jean n'hésite-t-il pas à conclure que ce précepte nous oblige à donner notre vie pour le prochain. « Nous connaissons, dit-il, la charité de Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous. Ainsi nous devons donner notre vie

pour nos frères.» (1<sup>re</sup> Ép. de S. Jean III, 16.) Faites attention à ces mots : *Nous devons* ; ce n'est pas un conseil, mais un devoir en de certaines circonstances, surtout lorsqu'il s'agit de procurer son salut éternel.

Enfin, cet amour pour nos frères doit être l'expression fidèle de l'amour réciproque de Dieu le Père et de son Fils. Jésus-Christ nous déclare son intention là-dessus dans la dernière prière qu'il adressa à son Père avant sa Passion, et qu'on peut regarder comme son testament. « Je vous prie aussi, lui dit-il, pour ceux qui doivent croire en moi par la prédication » de mes apôtres, « afin que tous soient un ; que, comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous, de même ils soient aussi un en nous. » (S. Jean XVII, 20 et 21.) Et encore : « Qu'ils soient un, comme nous sommes un ; qu'ils soient consommés en unité ; que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux. » (S. Jean XVII, 22 et 26.) Pesons ces paroles, et implorons la lumière divine pour en comprendre le sens selon notre capacité ; car toute explication qu'on essaierait d'en donner ne ferait que les affaiblir.

Ce que je dois conclure de tout ceci, c'est que l'amour du prochain n'est pas moins compris que l'amour de Dieu dans ces deux

mots : *Notre Père* ; que j'y trouve les plus pressants motifs et les plus parfaits modèles de l'un et de l'autre ; que je ne saurais jamais les porter trop loin ; que je demeurerai toujours au-dessous de ce que le Père et le Fils attendent de moi et m'ordonnent à cet égard ; et que la parfaite consommation de cette charité, une dans son principe et double dans son objet, est réservée pour le ciel, après que j'aurai fait ici-bas tous mes efforts pour y atteindre.

En suis-je là ? Puis-je me répondre avec quelque vraisemblance que je veux aimer, que je tâche d'aimer, et que j'aime en effet Dieu mon Père, et le prochain mon frère, comme je le dois, désirant toujours de les aimer davantage ? Au reste, ce n'est point par les paroles, ni même par les sentiments, que j'en dois juger ; mais par les effets, qui sont les vrais garants de la disposition intime de la volonté. Nul examen n'est plus intéressant pour moi, ni ne doit se faire avec plus de maturité et de droiture ; puisque toute la loi chrétienne est contenue en ces deux préceptes. J'aurai donc soin, afin de pouvoir réciter l'Oraison dominicale avec plus de confiance, de sonder de temps en temps mon cœur sur ces deux points ; je prierai Dieu de le mettre, et je le mettrai moi-

même avec sa grâce dans la disposition où il doit être. Sans cette précaution, il m'arriverait souvent de n'avoir pas dans l'âme des sentiments conformes à ceux que ma bouche exprimerait, et je m'exposerais à être rejeté par mon Père céleste.

#### **Qui êtes aux cieux.**

Le ciel, qui est la demeure de Dieu, n'est point ce ciel matériel et visible où brillent les astres. Celui-ci a été créé pour notre usage ; et avant qu'il existât, comme après qu'il sera détruit, Dieu était et sera éternellement dans le ciel qui lui convient, c'est-à-dire dans sa propre immensité. Il n'a point d'autre lieu que lui-même ; il n'existe nulle part, ni à la manière des corps, ni même à celle des autres esprits. C'est pour s'accommoder à notre manière imparfaite de concevoir que l'Écriture nous représente le ciel comme le séjour de Dieu ; pour nous donner à entendre que ce séjour est celui où règnent la lumière, l'ordre, la pureté ; mais une lumière, un ordre, une pureté qui passent toutes nos imaginations et nos conceptions.

Quelle que soit la notion du ciel véritable,

où nous espérons avoir place un jour, mon Père est dans le ciel, et moi je suis sur la terre. Le ciel est donc ma véritable *patrie*, c'est-à-dire la région qu'habite mon Père, et la terre est pour moi un lieu d'exil, un séjour étranger, où je ne suis qu'en passant, et où je n'ai point de demeure fixe. Mon Père ne s'y montre pas à mes regards, je ne l'y connais que par ses ouvrages, et par ce que la foi m'en découvre ; je ne saurais, par conséquent, y être heureux, puisque je ne le serai que quand je le verrai tel qu'il est.

Le ciel, séjour de mon Père, est l'assemblage de tous les biens vrais, solides, immuables, éternels. Les biens que m'offre la terre n'ont rien de réel que par rapport à la vie présente, qui n'est elle-même qu'un songe, une vapeur aussitôt dissipée qu'on l'a aperçue. Ces biens n'ont qu'une vaine apparence ; ils n'ont nulle consistance ; ils passent avec le temps ; un jour ils seront détruits ; et, dès l'instant de notre mort, ils n'existent plus pour nous.

Cela étant, comme je n'en puis douter si je suis chrétien, quelle folie de m'attacher à la terre, pour laquelle je ne suis pas fait, et qui n'est faite elle-même que pour mes besoins corporels durant le temps de mon exil ; d'y cher-

cher un établissement, une fortune durable, de vraies jouissances, comme si je pouvais les y trouver; de me passionner pour cela, de me donner des mouvements et des inquiétudes, de former des projets, dont la réussite même n'aboutit souvent qu'à me tourmenter ! Quelle folie bien plus grande de sacrifier à l'acquisition et à la possession de ces faux biens ma conscience et le salut éternel de mon âme ! A quel point ne faut-il pas que je sois aveuglé par mes passions ! Où est donc ma raison ? où est ma foi ? Quand même tout devrait finir pour moi avec la vie, quand même je mourrais tout entier et que je n'aurais point de ciel à espérer, ne devrais-je pas, pour mon propre repos, être modéré dans le désir et dans l'usage des biens terrestres ? Ah ! mon Dieu, faut-il que je me dégrade et que je m'avilisse ainsi moi-même ! que j'oublie, que je dédaigne, que je foule aux pieds ma haute destination !

Mon Père ne m'a créé que pour lui et pour le ciel. Tout ce qui n'est pas Dieu est trop petit pour la vaste capacité de mon cœur. Je porte au fond de mon être un désir d'immortalité ; l'idée seule de mon anéantissement me fait horreur ; mon vœu intime et continual est d'être, toujours et toujours, heureux. La foi me

montre le ciel comme le lieu de mon éternelle félicité , elle me le montre comme l'héritage que mon Père m'a promis, que son Fils unique m'a acquis au prix de son sang, auquel j'ai droit par mon titre de chrétien et d'enfant de Dieu, dont je ne serai privé que par ma faute. Et je ne tourne pas toutes mes pensées et mes affections vers le ciel ! et je ne soupire pas sans cesse après lui ! et je ne marche pas vers ma patrie par la voie que m'a tracée Jésus-Christ ! et je n'écarte pas tous les obstacles, et je ne surmonte pas toutes les difficultés qui se rencontrent sur mes pas ! et je m'arrête, je me détourne, je recule ! Je fais bien peu d'efforts pour rappeler mon esprit à la pensée du ciel ; trop souvent, hélas ! je ne m'occupe que de la terre, je me penche vers elle comme les animaux, je m'y attache, je m'y enfonce. Je serais même tenté parfois de sacrifier le ciel pour demeurer toujours dans ce monde, quoique je n'y sois point et que je n'y puisse être heureux, assuré que je suis du contraire par une continue expérience. Cela est-il concevable ?

Voilà pourtant ce que sont beaucoup de chrétiens ; voilà peut-être ce que j'ai été, et ce que je suis encore moi-même. Et si je n'ai pas porté la chose aux derniers excès, n'ai-je

pas, du moins, à me reprocher d'estimer trop, d'aimer trop les choses d'ici-bas ; de m'enorgueillir de mes richesses, ou de rougir, de me désoler de ma pauvreté; de me préférer à ceux qui ont moins de naissance, moins de biens, moins d'honneurs, de pouvoir, de considération que moi ; ou de porter envie à ceux qui l'emportent sur moi par ces vains avantages ; de songer plus à les conserver et à les augmenter, qu'à amasser un trésor de mérites et de gloire pour le ciel ?

Cependant je dis tous les jours : « Notre Père qui êtes aux cieux » mais en le disant j'ai bien de la peine à éléver vers le ciel mes pensées et mes désirs ; je n'aspire que faiblement au bonheur de voir mon Père et de le posséder; je ne languis pas, comme les saints, dans l'attente du moment qui me réunira à lui; au contraire, je serais tenté de craindre ce moment et d'en écarter le souvenir. Ah ! c'est que je n'aime pas assez mon Père ; c'est que je me sens bien éloigné de la sainteté nécessaire pour jouir de sa présence ; c'est que je ne fais pas assez d'efforts pour acquérir cette sainteté. J'ai bien de quoi m'humilier et me confondre. Mais, ô mon Dieu ! que je ne m'en tienne pas là, et que je change au plus tôt de sentiments et de

conduite ! Je le veux, et c'est vous qui me le faites vouloir ; poursuivez, etachevez en moi l'ouvrage de votre grâce ; et, s'il le faut, semez tant de dégoûts et d'amertumes sur le peu de jours que j'ai encore à passer sur la terre, que, malgré la nature, je sois comme forcé de soupirer sans cesse après l'heureux séjour de l'éternité.

**Que votre nom soit sanctifié.**

Par l'ordre que Jésus-Christ met entre les demandes qui composent sa prière, il est évident que le premier devoir du chrétien est de désirer et de demander avant tout la sanctification du nom de Dieu son Père. Ce nom, infinité saint en lui-même, est sanctifié par les chrétiens, lorsqu'ils en reconnaissent et qu'ils en adorent la sainteté ; lorsqu'ils le glorifient par le culte qu'ils lui rendent, et par le tribut de leurs louanges ; lorsque, non seulement ils évitent avec un soin extrême de le profaner et de le déshonorer, mais que toutes leurs pensées, leurs paroles, leurs actions tendent à sa gloire, et qu'en toute leur conduite cette intention est, comme elle doit l'être, à la tête de toutes les autres.

Quelle est en effet ma principale fin. C'est

de procurer la gloire de Dieu. Pourquoi m'a-t-il créé, et a-t-il fait toutes choses ? Pour sa gloire. De quoi est-il infiniment jaloux ? De sa gloire. Lui qui nous prodigue toutes ses richesses, jusqu'à vouloir partager un jour avec nous sa propre félicité, quel est le bien qu'il ne veut, qu'il ne peut pas même nous communiquer, et qu'il revendique nécessairement pour lui seul ? Sa gloire. Il n'approuve, il ne récompense en nous que ce qui est fait pour sa gloire, et ce qui y a quelque rapport, du moins indirect. Ce qui ne contribue en rien à sa gloire, est perdu pour nous, et n'est daucun mérite devant lui. Ce qui blesse plus ou moins sa gloire, lui déplaît, l'offense, l'irrite, et ne peut nous attirer que des châtiments de sa part, s'il n'est réparé par un sincère repentir.

Suis-je bien persuadé de cette grande vérité, qui est la base de la religion et de la morale, et en même temps la source et le principe de mon bonheur ? Car mon premier intérêt est l'intérêt de Dieu ; je m'assure tous les biens, en travaillant à le glorifier. La vue de sa gloire est d'un ordre si relevé, qu'elle comprend éminemment tout ce qui m'est avantageux pour cette vie et pour l'autre ; en m'occupant de ce qui regarde Dieu, je l'oblige à prendre le soin

le plus spécial de ce qui me regarde. Que fais-je donc, lorsque dans le service de Dieu je suis si occupé de moi-même ? Si je ne nuis pas absolument à mon salut, du moins est-il certain que je nuis à ma perfection ; de plus, je ne goûte qu'imparfaitement le bonheur attaché ici-bas à la sainteté ; et enfin la récompense qui m'est promise là-haut en souffrira une notable diminution.

Ceci mérite bien que tant d'âmes dominées par leur intérêt propre, et qui s'en occupent beaucoup trop dans leurs exercices de piété et dans leurs bonnes œuvres, y fassent la plus sérieuse réflexion. Mais, sans me mêler ici des autres, ne suis-je pas de ce nombre ? Ai-je cherché jusqu'à présent avant tout et en tout la gloire du Père céleste ? Est-ce l'objet qui me revient le plus souvent et le plus facilement à l'esprit ? Dans les péchés que j'ai commis, ce qui m'afflige le plus, ce qui excite en moi un plus vif repentir, est-ce d'avoir déshonoré la sainteté de Dieu, et porté préjudice à sa gloire ? Lorsque je lui adresse mes prières, mon premier soin est-il de le louer, de le féliciter sur ses adorables perfections, de reconnaître ses bienfaits, de m'offrir à lui, pour qu'il tire de moi sa gloire ; enfin de m'anéantir devant lui ?

Suis-je occupé en sa présence d'autre chose que de moi et de mes besoins ? Ne suis-je pas tenté de craindre qu'il ne m'oublie, si je m'oublie moi-même pour ne penser qu'à lui ? M'arrive-t-il souvent de le conjurer qu'il s'intéresse à la sanctification de son nom, qu'il le fasse connaître à tant d'infidèles qui l'ignorent, qu'il lui fasse rendre par tout l'univers le respect et les hommages qui lui sont dus ? Ce désir est-il celui que j'ai le plus avant dans le cœur ? Suis-je desséché et dévoré de zèle, comme David, à la vue des scandales publics, et des progrès de l'impiété et du libertinage ? Le sujet de ma plus grande joie est-il de voir ou d'apprendre des événements qui contribuent à la gloire de Dieu, à la propagation de la foi, à la réformation des mœurs, au renouvellement de la piété, à l'édification publique ? S'il est vrai que la gloire du père est celle des enfants, puis-je me dissimuler que je suis bien éloigné des sentiments qui caractérisent un enfant de Dieu, que j'ai peu d'amour pour lui, que je m'intéresse peu à lui ?

O mon Père, changez, je vous en supplie, mes dispositions intérieures à l'égard de ce grand objet. Inspirez-moi dès ce moment pour toute la suite de ma vie, la ferme et inviolable

résolution de sanctifier votre nom en toute chose sans exception, par mes pensées et mes intentions, par mes affections et mes désirs, par mes discours et mes actions ; de le sanctifier de jour en jour d'une manière plus excellente et plus digne de vous ; de faire en sorte qu'il soit sanctifié par tous ceux qui dépendent de moi, et sur qui j'ai autorité ; de m'opposer, autant qu'il est en mon pouvoir, et du moins par mes prières, mes gémissements, et mes larmes répandues devant vous, à ce torrent d'impiété, d'irréligion et de licence qui menace de tout envahir. Jamais peut-être vos enfants n'ont eu sujet de vous demander avec plus d'instance, « que votre nom soit sanctifié » ; et le mal est à tel point, que vous seul pouvez y remédier. Je me joins, et je me joindrai le reste de mes jours aux âmes saintes qui ne cessent de vous offrir, en réparation de tant d'outrages, leurs oraisons, leurs communions, leurs jeûnes et leurs austérités, leurs souffrances, et leur vie même.

La sanctification du nom de Dieu est pour chaque chrétien une affaire de la plus vaste étendue ; ou, pour mieux dire, elle embrasse en un certain sens tous les moments et toutes les circonstances de notre vie, et l'emploi de

toutes nos facultés et de tous nos talents. Elle exige de ceux qui la prennent véritablement à cœur, une vigilance habituelle sur eux-mêmes, une grande pureté d'intention, une fidélité constante à la grâce. Ame chrétienne, si vous vous proposez sincèrement d'y obtenir un plein succès, le meilleur moyen, à mon avis, est de vous livrer entièrement à Dieu, afin que lui-même sanctifie son nom en vous et par vous, selon le dessein qu'il en a formé, et qu'il ne manifestera qu'autant que vous le laisserez disposer de vous-même. Cette consécration est déjà en soi la manière la plus parfaite dont vous pourriez sanctifier ce nom adorable ; et, de plus, en rendant Dieu le maître absolu de votre liberté, vous le mettez à portée, vous lui demandez, vous l'obligez de vous employer tout entier à sa gloire. Il sait seul en quoi, comment, et jusqu'à quel point il veut être glorifié par vous ; il en a seul les moyens à sa disposition ; il ne demande que votre coopération, qui sera pleine et entière, s'il vous tient en sa main comme un instrument souple et maniable à son gré. Tout ce que vous mêleriez à son travail de vos propres vues, de votre propre activité ; tout mouvement de votre part en quoi vous préviendriez sa grâce, au lieu de la suivre, ne

ferait que gâter l'ouvrage. Par cette dépendance vous vous exemptez de toute inquiétude, de toute crainte, de toute méprise, de toute illusion ; vous vous garantissez du double écueil de la pusillanimité et de la présomption; et vous avez l'assurance morale la plus entière de sanctifier le nom de Dieu aussi parfaitement que vous en êtes capable : puisque alors c'est lui proprement qui le sanctifie, et que vous ne faites que le seconder.

#### **Que votre règne arrive.**

Le règne que nous souhaitons ici à Dieu, n'est pas celui qu'il exerce nécessairement avec une suprême autorité et une indépendance absolue sur la nature, comme créateur et maître unique de l'univers. Personne ne peut lui ravir ce règne, ni l'affaiblir, ni le partager avec lui, ni en troubler, ou en suspendre tant soit peu l'exercice. Nous y sommes soumis, ainsi que le reste des créatures ; et nous ne saurions nous y soustraire, quelque désir que nous en ayons, quelque effort que nous fassions.

Dans cette demande de l'Oraison dominicale il s'agit d'un règne moral, que Dieu n'exerce sur nos volontés que de notre consentement ;

auquel il nous est libre de nous soumettre, quoique nous n'ayons pas le droit d'y résister, et qui ne va jamais plus loin que notre obéissance. Ce règne est glorieux pour Dieu, parce qu'il n'a rien de forcé de notre part, mais qu'il est l'effet de notre choix. Dieu nous propose de l'accepter pour roi ; il nous y invite, il nous en presse ; il nous intime ses commandements ; il y joint des récompenses et des menaces ; mais il n'use point de contrainte. Et, en effet, de quel usage la contrainte serait-elle, lorsqu'il est question de gagner notre cœur, sur qui la violence ne peut rien, et qui est toujours le maître, dans ce lieu d'épreuve, de dire : « Je veux » ou « je ne veux pas que Dieu règne sur moi. »

Il est souverainement juste sans doute qu'un Père tel que Dieu règne sur ses enfants : l'amour qu'ils lui doivent leur impose la loi d'une soumission et d'une obéissance sans bornes ; et cette loi ne peut avoir rien de dur ni de gênant pour de vrais enfants de Dieu ; au contraire, ils doivent mettre leur gloire et leur bonheur à l'observer et faire de plein gré tous les sacrifices qu'elle exige. D'ailleurs, la domination de Dieu n'a rien dans son objet qui ne nous porte à nous y soumettre, étant toute

pour notre avantage ; et il l'exerce avec tant de douceur, tant de ménagements et tant d'égards pour notre liberté, qu'il nous la rend infiniment aimable.

Je dis tous les jours à Dieu : « Que votre règne arrive ! » Mais si ce ne sont pas de vaines paroles que la bouche prononce sans que le cœur y ait presque aucune part, il est évident que je m'engage par là à le faire régner avant tout sur moi-même ; ensuite à désirer qu'il règne sur les autres, et à y contribuer autant qu'il est en moi, selon mon état, et le rang que je tiens dans le monde. Voyons si je remplis ces devoirs.

Dieu règne-t-il sur mon esprit ? en gouverne-t-il les pensées ? en règle-t-il les jugements ? Au lieu de suivre en toute rencontre l'Esprit de Dieu, n'est-ce pas plutôt mon propre esprit que j'écoute ? N'ai-je aucun égard à la manière de penser du monde, que je sais être en tout contraire à celle de Dieu ? Si je ne passe pas légèrement sur cet examen, je trouverai bien des choses à réformer dans mes idées. « Ceux, dit saint Paul, qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, sont enfants de Dieu. » (Rom. viii, 14.)

Ainsi, ceux qui se conduisent par un autre

esprit, ne sont pas du nombre de ses enfants. Cette sentence de l'apôtre, qui est absolue, et qui ne souffre ni exception, ni restriction, à bien de quoi m'effrayer.

Dirai-je, pour me rassurer, que je me conduis suivant l'Esprit de Dieu dans les choses essentielles ; et que je ne suis mon propre esprit du monde que dans celles qui sont de moindre conséquence ? Mais il est clair d'abord que dans ces dernières choses je ne me comporte pas en enfant de Dieu, et qu'à cet égard je me rends indigne de ce titre. De plus, il n'est pas moins clair qu'en suivant soit l'esprit du monde, soit le mien propre dans les points qui ne me paraissent pas essentiels, je m'expose à le suivre, et à m'écartier de l'Esprit de Dieu, même en ceux qui le sont.

Mais allons au fait. Quelles sont ces choses où je me crois permis de juger selon les idées du monde et les miennes, et non selon les idées de Dieu ? Le monde et le propre esprit réprouvent toutes les maximes de l'Évangile dictées par l'Esprit de Dieu, touchant le détachement des richesses, des grandeurs et des plaisirs de la terre ; touchant le renoncement à soi-même, et la nécessité de porter sa croix ; touchant l'amour de Dieu et du prochain,

porté, s'il se peut, jusqu'à l'extinction de l'amour-propre ; touchant la douceur, la patience, l'humilité, la pureté d'intention ; touchant la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie. Oserais-je dire qu'en tous ces points, et en plusieurs autres semblables, je juge suivant l'Esprit de Dieu, sans égard à mon propre jugement, ni à celui du monde ? Oserais-je dire d'un seul de ces points qu'il est de légère conséquence pour un chrétien, et qu'on peut sans danger en juger autrement que Dieu ? Oserais-je enfin assigner par rapport à chacun de ses points ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas, et marquer les bornes précises où l'on peut cesser sans danger pour le salut d'en porter le même jugement que Dieu, et commencer d'en juger suivant ses propres idées et celle du monde ?

Quant aux personnes mêmes qui ont embrassé le parti de la dévotion, il s'en trouve malheureusement beaucoup qui ne permettent pas à Dieu de régner sans obstacle sur leur esprit, de régler leurs idées et leur plan de conduite dans les matières de piété. Si l'on était dirigé uniquement par l'Esprit de Dieu, les fausses dévotions, les dévotions imparfaites et

prises de travers ne seraient pas si communes ; ou prierait plus de cœur que de bouche, on s'attacherait plus à réformer l'intérieur qu'à composer l'extérieur ; on s'appliquerait à bien remplir les devoirs de son état plutôt qu'à s'accabler de pratiques de piété, et à les multiplier au point de ne pouvoir plus y suffire ; à être docile plutôt que raisonnable entêté et opinionnaire ; à se laisser juger par ceux qui nous conduisent plutôt qu'à vouloir se juger soi-même, et peut-être juger ses guides ; à cacher ses bonnes œuvres plutôt qu'à accommoder la grâce à son caractère ; enfin — car ce détail serait infini — on aurait soin de s'examiner, de se condamner, de se corriger, bien plus que d'observer, de censurer, de réformer les autres. On prendrait une idée plus juste, plus noble, plus étendue de la perfection chrétienne ; et l'on ne donnerait point dans la minutie, la petitesse, les scrupules ; ni dans la sévérité outrée, ou dans des relâchements, et des accommodations de toute espèce avec la nature. Le règne de Dieu établi sur notre esprit ne nous permettrait point de changer de plan de conduite, et de passer sans cesse d'une méthode à une autre ; il nous maintiendrait dans l'uniformié, dans une parfaite égalité d'hu-

meur, dans une paix et une joie spirituelles que rien ne pourrait ni troubler ni altérer.

Dieu règne-t-il sur mon cœur ? Est-il le maître de ses mouvements et de ses affections ? Est-ce lui qui les excite, qui les modère, qui les ordonne ? M'appliqué-je, sous la direction de Dieu, à me purifier, autant qu'il se peut, du levain de l'amour-propre, cet ennemi de toute charité, et même de l'amour légitime, et bien entendu, que je me dois ? C'est principalement par mon attention à découvrir l'amour-propre, si habile à se déguiser, par mon courage à l'attaquer et mon ardeur à le poursuivre, par ma détermination à ne l'épargner en rien, que je puis juger si le règne de Dieu est établi dans mon cœur.

Peut-être n'ai-je point d'affections criminelles, mais n'en ai-je point de dangereuses ? N'en ai-je pas de vaines et d'inutiles ? N'en ai-je pas d'excessives, quoique légitimes ? N'en ai-je pas de purement naturelles, que mon devoir est de sanctifier, et que Dieu sanctifierait insailliblement, s'il me gouvernait ?

La principale étude du chrétien doit être celle de son cœur. Mais en est-il capable, s'il n'est éclairé de la lumière divine ? Et Dieu communique-t-il cette lumière avec abon-

dance, en tous temps, sur tous les objets, même les plus délicats et les plus imperceptibles, à d'autres qu'à ceux sur qui il règne absolument ? La principale affaire dont le chrétien doit s'occuper est la réformation de son cœur. Mais aura-t-il la volonté de l'entreprendre, aura-t-il la force de l'exécuter, si Dieu ne lui donne l'une et l'autre à tous les moments où il en a besoin ? Et à qui les accorde-t-il dans le degré nécessaire pour consommer ce grand ouvrage, sinon à ceux qui se sont donnés à lui, afin qu'il règne sur eux, et qu'il en fasse des hommes selon son cœur ? Le succès de cette œuvre dépend de nous sans doute ; mais il dépend encore plus de Dieu ; et Dieu n'y travaille avec une affection et un soin marqués, qu'en faveur de ceux qui ne lui opposent aucune résistance, je ne dis pas de nature, mais de volonté. Oh ! quelle différence pour la pureté du cœur entre celui qui a rendu Dieu le maître de sa liberté, et celui qui prétend encore disposer de soi en de certaines choses, et jusqu'à un certain point, qu'il ne saurait fixer, et auquel, quand il le fixerait, il lui serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de se tenir !

Dieu régnant une fois sur l'esprit et sur le cœur, il ne tardera pas à régner sur tout le

reste. Tout lui obéira ; rien ne lui résistera ; ou il triomphera sans peine des oppositions de la nature corrompue, des passions, et des habitudes même les plus invétérées. Quel ordre ! quelle harmonie ! quelle sainteté dans la conduite intérieure et extérieure d'un chrétien que Dieu gouverne de la sorte ! Tout est sur-naturel en lui, et en même temps si aisément, si uniforme, si peu affecté, qu'il paraît agir de lui-même, quoique ce soit la grâce qui donne le mouvement à tout.

Voilà ce que je demande à Dieu pour sa gloire et pour ma sanctification, lorsque je lui dis : « Que votre règne arrive ! » Ai-je bien l'intelligence de cette demande ? Est-elle sincère de ma part ? Non, je ne veux pas son entier accomplissement, si je ne me donne pas à Dieu sans réserve<sup>1</sup>. Son empire sur moi doit être l'effet de ma pleine et entière volonté ; et je semble dans bien des cas ne m'y soumettre que malgré moi, comme à un joug pénible, que je secoue autant que je puis. Il ne doit point avoîr de bornes ; et je le resserre, je le limite

. 1 On peut à ce sujet relire le petit traité du même auteur, intitulé : *Du don de soi-même à Dieu* et publié par la *Petite bibliothèque chrétienne* au mois de juillet 1882.

en mille choses, où je veux conserver quelque droit sur moi-même.

Mais je ne fais pas cette demande pour moi seul. Il faut que je la fasse pour tous les chrétiens et pour tous les hommes. Je dois désirer que le règne de Dieu s'étende partout, qu'il n'y ait aucune créature raisonnable sur la terre, qui ne lui soit soumise ; que la vraie religion avec ses dogmes et sa morale soit connue, embrassée, pratiquée dans tous les siècles à venir, dans tous les pays, avec toute la perfection qu'elle mérite et dont les hommes sont capables ; que l'univers, en un mot, ne soit qu'un assemblage de saints, dépendant en tout de la grâce. Et je dois, selon mon état, selon mes talents, selon les circonstances où je suis placé par la Providence, travailler de tout mon pouvoir à l'établissement de ce règne. C'est à ce but que doit tendre l'exercice de l'autorité d'un souverain sur ses sujets, d'un magistrat sur ceux qui sont soumis à son inspection, d'un père sur ses enfants, d'un maître sur ses domestiques, des instituteurs sur la jeunesse de l'un et de l'autre sexe qui leur est confiée. Établir le règne de Dieu dans les âmes est spécialement l'objet du ministère des prêtres, et ils doivent s'y dévouer tout entiers. C'est à

moi de voir quelles sont à cet égard mes obligations, comment je les remplis, pourquoi je ne m'en acquitte pas ou je m'en acquitte mal : et de penser avec frayeur au compte rigoureux que j'en rendrai un jour.

Mon Père me promet de me faire régner avec lui éternellement dans le ciel, si je le fais régner ici-bas sur moi, et sur les autres en ce qui dépend de moi. Jésus-Christ, assis à ce titre sur le trône de son Père, est engagé à partager avec moi le sien (Apoc. III, 21) ; sa parole y est expresse. Ce règne de Dieu et des élus avec Dieu dans l'éternité est le grand objet où se termine la demande de l'Oraison dominicale ; c'est le règne auquel, pour la gloire de Dieu et pour mon bonheur, je dois aspirer de toute ma force ; remplissant soigneusement la condition qui m'en assure la jouissance, et méprisant les grandeurs, les richesses, les plaisirs de la terre, qui ne sont rien en comparaison.

**Que votre volonté soit faite sur la terre  
comme au ciel.**

Celui qui nous enseigne ici à demander pour nous et pour nos frères l'accomplissement de la volonté du Père céleste, est le Fils même de Dieu, qui est descendu du ciel pour faire la

volonté de son Père, dont la nourriture a été d'accomplir cette sainte volonté, qui s'y est dévoué dès le premier moment de son entrée en ce monde, et qui a fait toujours et en tout ce qui était agréable à son Père. Si Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, a dû, à raison de son humanité, se soumettre aux volontés de son Père ; et si en effet il a porté la soumission et l'obéissance jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ; combien plus devons-nous être soumis à Dieu, nous qui ne sommes que de pures créatures, nous à qui celui qui est « Dieu de Dieu » en a donné l'exemple, et ne l'a donné que parce qu'il s'était rendu semblable à nous, et qu'il nous représentait ?

Et comment devons-nous accomplir la volonté divine ? Comme les esprits bienheureux et les saints l'accomplissent dans le ciel, avec la même fidélité, la même promptitude, le même amour, le même dégagement de toute vue et de tout intérêt propres. Le bon plaisir de Dieu est la souveraine règle des habitants du ciel. Dès qu'il leur est signifié, ils s'y conforment avec une parfaite exactitude ; ils n'omettent rien : ils ne se dispensent de rien ; ils n'allèguent aucune excuse ; la pensée même ne leur en vient pas. Ils ne s'arrêtent point à

raisonner sur l'ordre qu'ils ont reçu, mais ils l'exécutent ; ils ne délibèrent point, ils agissent ; ils ne diffèrent point, mais ils quittent tout, et sont à l'instant où Dieu les envoie. Non seulement ils n'ont aucune répugnance, mais ils montrent un empressement, un zèle, une joie inexprimables ; ils obéissent parce qu'ils aiment et autant qu'ils aiment ; et ils mettent toute leur félicité à obéir. Leur désintéressement est si pur qu'ils ne songent point du tout à eux-mêmes ; et qu'au moindre signe du bon plaisir de Dieu, ils seraient prêts à faire le sacrifice de leur bonheur. Tel est le modèle que Jésus-Christ nous propose dans sa prière, et qu'il a lui-même infiniment surpassé.

S'il est juste que la volonté de Dieu soit l'unique loi du ciel, n'est-il pas juste qu'elle soit l'unique loi de la terre ? Sommes-nous moins ses créatures que les esprits célestes et les heureux ? Son domaine ne s'étend-il pas aussi loin sur nous que sur eux ? Avons-nous des droits et des privilégiés qu'ils n'ont pas ? Et si la conformité à la volonté divine est la principale source de leur félicité, pourquoi ne le serait-elle pas ici-bas de la nôtre ? Toute la différence entre eux et nous c'est que nous sommes encore dans la carrière, laissés par

conséquent à notre libre arbitre pour obéir, ou n'obéir pas ; au lieu qu'eux sont arrivés au terme, que leur état est fixe et invariable, et qu'ils sont déterminés par la vue et la possession de Dieu à ne s'écartez jamais de sa volonté. Mais cette différence est en plus d'un sens à notre avantage. Là-haut l'obéissance est une récompense ; ici-bas elle est un mérite. La nôtre est proprement la seule qui soit glorieuse pour Dieu, parce qu'elle est libre de notre part ; au lieu que la leur, quoique très volontaire, est une suite nécessaire de leur état. Il est vrai que notre obéissance est pénible, qu'elle exige des combats, qu'elle nous coûte des sacrifices ; mais c'est cela même qui la rend agréable à Dieu et précieuse à ses yeux. Nous voudrions qu'elle ne nous coûte pas plus qu'aux bienheureux. Mais ce souhait est-il raisonnable ? s'accorde-t-il avec notre condition présente ?

Au reste, nous avons un moyen de nous rendre l'obéissance douce et facile. Rien ne nous empêche d'en user, ou plutôt tout nous y invite. Donnons-nous à Dieu, afin que lui-même nous fasse accomplir sa volonté, en y pliant la nôtre par la douceur et l'efficace de sa grâce. Ce qui y met obstacle, c'est que nous

prétendons toujours demeurer maîtres de nous-mêmes en je ne sais combien de rencontres ; d'où il arrive que ce que Dieu veut nous ne le voulons pas. Renonçons à ce funeste droit, qui est une véritable usurpation. Reconnaissions que nous ne tenons de Dieu notre libre arbitre qu'afin de le lui consacrer, et de n'en faire usage que suivant son bon plaisir. Dès que nous le lui aurons consacré, l'amour nous apprendra, comme il l'a appris aux saints, à mettre ici-bas notre gloire et notre bonheur dans la soumission et la conformité à la volonté de Dieu. Par là nous parviendrons à toute la ressemblance avec les bienheureux à laquelle nous puissions aspirer sur la terre. Nous ne regarderons plus si l'obéissance nous est pénible ; mais nous serons bien aises de nous faire quelque violence pour Dieu. Dans les divers événements de la vie qui nous contrarient, qui nous humilient, qui nous crucifient, nous envisagerons le bon plaisir de Dieu ; et cette vue sera notre soutien et notre consolation. Si nous éprouvons des répugnances du côté de la nature, ce sera pour nous une occasion de combattre et de vaincre. Enfin, quelque sacrifice qu'il faille faire à la volonté divine, nous le ferons de bon cœur, dans la pensée que

l'amour vit de sacrifices. D'un côté, notre courage et notre générosité croîtront par degrés ; de l'autre, les difficultés s'aplaniront ; et ce qui semblait impraticable au commencement, nous deviendra aisé dans la suite. A la fin la volonté de Dieu sera l'aliment de notre âme, au point qu'elle ne pourra plus vivre hors de cette volonté, à proportion comme les anges et les bienheureux, avec la différence de leur état et du nôtre.

Combien de saints sont parvenus à ce degré de perfection ! Nous disons tous les jours à Dieu comme eux : « Que votre volonté soit faite ! » Mais ce que nous nous bornons souvent à dire de bouche avec bien peu d'attention, et comme machinalement, ils le disaient de cœur, avec réflexion, et par le mouvement de la grâce. Ce que nous nous contentons souvent de réciter, sans en faire la règle de notre conduite, ils s'appliquaient sans cesse à le mettre en pratique. Nous avons pourtant les mêmes raisons qu'eux ; nous sommes dans les mêmes occasions ; il n'y a pas de jour qu'il ne se présente quelque sujet de nous conformer à la volonté divine qui nous contrarie et nous exerce, soit en nous châtiant, soit en nous éprouvant. Mais ces diverses épreuves, nous

n'en faisons pas le même usage que les saints; nous nous révoltions intérieurement, nous murmurons, nous nous laissons aller à l'impatience, au dépit, au découragement, à la tristesse, quelquefois au blasphème et au désespoir. Et qu'y gagnons-nous ? Nous augmentons nos peines ; et la volonté de Dieu ne s'en accomplit pas moins malgré nous, sans consolation et sans mérite pour nous.

Est-il possible qu'une voie de sainteté nous étant ouverte, si sûre, si abrégée, si simple, si conforme non seulement aux principes de la foi, mais à la lumière de la raison ; si facile en même temps, si douce et si consolante, nous refusions d'y marcher ? De quoi s'agit-il ? De vouloir à chaque instant ce que Dieu veut, et de ne pas vouloir ce qu'il ne veut pas. Notre perfection et notre bonheur, même présent, sont attachés à ce point unique. Nous ne pouvons pas en douter. Mettons donc une bonne fois notre volonté dans cette sainte disposition ; et faisons avec la grâce tous nos efforts pour l'y maintenir. A coup sûr nous y trouverons la paix, que nous chercherions en vain partout ailleurs ; mais une paix intime, solide, durable, quelquefois même délicieuse, au milieu des plus grandes afflictions, et des croix les plus désolantes pour la nature.

Après sa gloire, qu'est-ce que Dieu veut uniquement ? Notre bonheur. Dans les arrangements de sa providence à notre égard, son but est de concilier ces deux choses, et de les faire toujours marcher de front. Il en a pris les moyens infaillibles ; il ne s'agit pour nous que de le laisser faire, et d'acquiescer à tout ce qui nous arrive de sa part, soit immédiatement, soit par l'entremise des créatures. En voulant ce qu'il veut, nous voulons donc notre bonheur ; en voulant les moyens qu'il emploie, nous voulons ce qui ne peut manquer de nous y conduire. Réfléchissons en effet sur ce que Dieu ordonne par rapport à nous : nous verrons que tous les événements, jusqu'aux plus petits, ont pour objet de nous faire pratiquer quelque vertu, ou de nous corriger de quelque vice, surtout d'humilier notre orgueil, et de mortifier notre amour-propre. Or, nous savons par expérience que ce sont là les deux sources de toutes les peines qui ne nous laissent goûter aucun bonheur solide sur la terre. Ainsi, en nous conformant en tout à la volonté de Dieu, nous tarissons peu à peu l'une et l'autre source, et nous assurons, autant qu'il est possible, notre félicité pour cette vie et pour l'autre.

Demandons donc, mais sincèrement et de

toute l'affection de notre âme, que pour la gloire de Dieu, pour notre bonheur et celui de nos frères, la volonté divine s'accomplisse par nous et par eux, en nous et en eux. Demandons qu'elle ne rencontre jamais aucun obstacle de notre part ; et comme ceci est d'une pratique journalière, accoutumons-nous à nous humilier, à plier sous la puissante main de Dieu, à accepter tout ce qui nous vient de sa part, persuadés qu'il n'a en vue que notre bien. Dans toutes les circonstances pénibles qui peuvent se présenter, ayons à la bouche, et surtout dans le cœur, cette admirable parole de Jésus-Christ : « Que votre volonté se fasse, et non pas la mienne. » (S. Luc xxii, 42.)

Il est bon d'observer ici que ces trois premières demandes sont les plus excellents actes d'amour que nous puissions faire ; et que par conséquent la fidélité à les réduire en pratique est un exercice continual d'amour. Je dis de l'amour *le plus pur*, puisque Dieu en est directement l'objet ; ce qui n'exclut pas notre bonheur, mais nous l'assure. Nous adressons à Dieu ces demandes, parce que lui seul peut mettre en nous la disposition d'amour qu'elles supposent ; parce que nous ne pouvons coöpérer à leur effet, comme nous le devons de

notre côté, sans la grâce ; et parce que tout bien vient de lui, à commencer par la prière, qui nous obtient tous les autres.

**Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.**

Ce n'est qu'après avoir demandé à Dieu ce qui l'intéresse lui-même, qu'il nous est ordonné de penser à nous, et de le solliciter pour nos besoins de toute espèce. Il est dans l'ordre de la nature que les enfants s'adressent à leurs pères pour avoir leur nourriture journalière. Dieu est à cet égard incomparablement plus notre père, que ne le sont les pères ordinaires. C'est lui qui, en qualité de cause première et universelle, pourvoit aux besoins de notre corps. Sous le nom de *pain* est compris ici tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie présente. Tous les hommes, jeunes et vieux, riches et pauvres, grands et petits, sont, sous le rapport des nécessités corporelles, dans le cas des enfants : ils sont absolument hors d'état d'y satisfaire par eux-mêmes, si Dieu ne leur en fournit les moyens. Nous y contribuons, il est vrai, par nos soins, par notre travail et par notre industrie ; car depuis le péché nous sommes

condamnés à manger notre pain à la sueur de notre visage. Mais nos travaux et notre industrie ne produisent rien d'eux-mêmes ; ils ne font que venir en aide à la Providence, qui est la vraie nourrice du genre humain, qui mérite à ce titre toute notre gratitude, et à qui nous témoignons notre dépendance en ce qui regarde la nourriture, en la lui demandant chaque jour.

Puisque depuis la chute du premier homme lui et toute sa postérité ont été assujettis au travail pour subsister, il s'ensuit que quiconque étant en état de travailler ne travaille point n'a pas droit à sa subsistance ; qu'il n'a nul titre pour la demander à Dieu, et qu'il ne peut se plaindre si elle lui est refusée. Mais aussi, s'il ne néglige rien pour se la procurer par son travail, et par l'emploi de ses talents suivant l'ordre de Dieu ; ou si l'âge, les infirmités, des raisons légitimes quelconques ne lui permettent pas de travailler, il doit espérer avec la plus ferme confiance que Celui qui nourrit les oiseaux du ciel ne lui manquera pas.

Au reste, c'est le pain, c'est le *nécessaire* que nous demandons à Dieu ; ce qui nourrit le corps, et non ce qui flatte la sensualité ; ce qui le garantit des injures de l'air, et non ce

qui entretient la mollesse, le luxe et la vanité. Nos besoins satisfaits, nous devons être contents, en rester là, et éviter tout excès, qui n'est pas moins nuisible au corps qu'à l'âme. Usons des dons de Dieu suivant son intention, et ne nous en servons pas pour l'offenser. Bornons-nous au simple usage, et n'y cherchons pas des jouissances indignes d'une âme immortelle, et que Dieu nous défend. Souvenons-nous toujours que la vie présente n'est elle-même qu'un moyen de mériter la vie éternelle ; et que si elle ne doit pas être notre fin, à plus forte raison ce qui n'est destiné qu'à l'entretenir. Si Dieu refusait les biens temporals à quiconque en abuse, on n'en abuserait jamais. Devons-nous être moins sobres et moins réservés, parce que le châtiment de cet abus est différé jusqu'à l'autre vie ? Mangeons donc en sa présence avec action de grâces le pain qu'il nous donne ; mangeons-le dans la vue d'employer à son service nos forces corporelles qu'il entretient.

Ne soyons pas inquiets pour le lendemain ; c'est le pain d'aujourd'hui que nous demandons ; qu'il nous suffise de l'obtenir, et n'étdrons pas nos vues plus loin. Demain nous renouvelerons notre demande pour de nouveaux

besoins. Que sert-il d'acquérir et d'amasser, comme si l'on se défiait de la Providence ? A-t-on jamais vu manquer de pain celui qui, après avoir pris les mesures qu'elle prescrit, s'en est du reste reposé sur elle ? Pourquoi ces craintes, ces prévoyances, ces précautions injurieuses à la bonté de notre Père ? Que n'imitons-nous les enfants, qui s'attachent à obéir et à complaire à leurs parents, et qui vivent sans souci pour ce qui concerne leur subsistance ?

L'avarice donc, déguisée sous le nom d'économie, la défiance, l'inquiétude, et toutes les peines d'esprit dont les besoins corporels deviennent l'occasion, sont condamnés par cette demande de l'Oraison dominicale, qui, bien entendue et mise en pratique, réglerait admirablement nos sentiments et notre conduite à l'égard des biens de la terre, en détacherait notre affection, modérerait nos soins pour les acquérir et les conserver, et nous élèverait à une noble indépendance dans l'usage que nos besoins nous obligent d'en faire.

Nous ne disons pas : « Donnez-*moi* mon pain », mais : « Donnez-nous *notre* pain », le demandant au Père commun pour tous ses enfants, par un principe de charité universelle.

Si donc quelques-uns de nos frères en manquent, et que Dieu nous le donne avec surabondance, c'est une preuve qu'il veut que nous venions au secours de leur indigence, en leur faisant part de notre superflu. Car il est clair que son intention est d'accorder la nourriture à tous, puisqu'il nous la fait demander pour tous. Mais cette intention serait frustrée, si les riches n'étaient pas établis les ministres ordinaires de sa providence à l'égard des pauvres, et s'ils ne devaient pas entrer dans ses arrangements, qui sont ainsi réglés pour donner lieu tant aux riches qu'aux pauvres d'exercer bien des vertus ; d'autant plus qu'il ne s'est pas engagé à pourvoir aux besoins de ceux-ci par des miracles. Ainsi, nous allons directement contre les vues de Dieu, et contre la demande qu'il nous met à la bouche, lorsque nous ne suppléons pas de notre abondance à l'indigence de nos frères ; et nous méritons d'être privés nous-mêmes du nécessaire que nous avons la dureté de leur refuser. Si Dieu ne nous prive pas, c'est qu'il nous réserve à de plus grandes peines. D'ailleurs, ce pain que Dieu vous donne, vous ne le devez pas moins aux prières du pauvre qu'aux vôtres, puisqu'il le demande pour vous comme pour lui. Vous lui devez

donc sa part sur ce que vous avez de trop ; et il y a un droit acquis.

Au lieu de « notre pain quotidien », le texte de saint Matthieu porte, « notre pain qui est au-dessus de toute substance » *panem nostrum supersubstantialem.* (S. Math. vi, 11.) Quel est ce pain, selon l'explication des saints Pères, sinon le pain eucharistique, qui est la nourriture surnaturelle de nos âmes, qui ne devrait pas être moins quotidien pour nous que le pain ordinaire, et que notre Père serait disposé à nous distribuer tous les jours, si nous nous mettions en état de le manger tous les jours ? Nous ne saurions douter de son intention à cet égard, ni de celle de Jésus-Christ, qui nous présente sa chair adorable sous les apparences du pain, pour nous donner à entendre que, comme le pain commun est notre aliment journalier, ainsi son corps est destiné à être la nourriture journalière de nos âmes. C'est aussi le vœu de l'Église notre mère, qui témoigne dans son dernier concile qu'elle souhaiterait que les fidèles communiant chaque fois qu'ils assistent au saint sacrifice, suivant la pratique des premiers siècles ; et il est certain que, suivant la réflexion de saint Ambroise, nous devrions tous vivre de manière à mériter de par-

ticiper tous les jours à ce céleste banquet. Il est du moins à désirer que nous ne nous contentions pas de la communion annuelle, dont l'Église nous fait une obligation rigoureuse, et que nous ne laissions jamais passer un long espace de temps sans nous approcher de la sainte table ; car la communion fréquente faite en de bonnes dispositions le moyen le plus efficace de parvenir à la perfection chrétienne.

Les saints Pères entendent aussi par ce « pain au-dessus de toute substance », la parole de Dieu, soit qu'on nous l'annonce dans les chaires chrétiennes, soit qu'elle nous soit offerte dans les livres de piété. Ayons donc soin d'entendre cette divine parole aussi souvent que nous le pourrons, dans la disposition sincère d'en profiter ; et prenons la sainte habitude de faire chaque jour une lecture spirituelle. Nous tirerons de l'une et de l'autre pratique les plus grands avantages pour notre salut ; et nous nous rendons très coupables de ne pas faire usage des aliments surnaturels que Dieu nous donne avec profusion, et qu'il nous oblige même à lui demander.

**Et pardonnez-nous nos offenses comme  
nous pardonnons  
à ceux qui nous ont offensés.**

C'est le sens de la cinquième demande, qui est conçue en ces termes : « Et remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Qui de nous n'est pas redevable à la justice divine pour ses péchés ? Non seulement nous sommes débiteurs à l'égard de Dieu, mais débiteurs insolubles. S'il ne nous remettait pas nos dettes, il nous serait impossible de les acquitter, Sa bonté le porte à nous en faire la remise, pourvu que nous le lui demandions ; mais dans la prière même qu'il nous a dictée, il nous impose une condition, si équitable que nous ne pouvons nous y refuser.

De même que nous offensons Dieu, il arrive aussi quelquefois que le prochain nous offense, et qu'il devient notre débiteur, comme nous le sommes envers Dieu. Si nous pardonnons au prochain ses torts, si nous lui remettons sa dette à la prière qu'il nous en fait ; si nous ne conservons dans le cœur aucun ressentiment, aucune mauvaise disposition contre lui ; Dieu,

de son côté, s'engage à nous accorder le pardon de nos offenses, à nous remettre les dettes que nous avons contractées envers lui, et à les oublier tellement qu'il n'en conserve plus aucun souvenir. Mais aussi il ne s'engage qu'à cette condition ; et il exige si rigoureusement que nous la remplissions, qu'il nous fait une loi de ne lui demander la rémission de nos fautes que de la manière dont nous remettons au prochain les siennes. « Pardonnez-nous *comme* nous pardonnons. » Cela veut dire évidemment : Ne nous pardonnez point, si nous ne pardonnons pas ; exigez de nous vos droits en toute rigueur, si nous exigeons de même les nôtres. Mais si nous sommes indulgents et disposés à pardonner ; si dès que le prochain nous témoigne son repentir, et nous prie d'oublier le tort ou la peine qu'il nous a causée, nous renonçons à tout dessein de vengeance, à toute rancune même, et nous nous réconciliions *sincèrement* avec lui, usez-en de la même manière à notre égard ; montrez-vous un père indulgent pour vos enfant coupables, et rendez-nous vos bonnes grâces.

La condition n'est-elle pas équitable ? n'est-elle pas même infiniment avantageuse pour nous ? Nos frères, après tout, sont nos égaux

par nature, quelque distance qu'il y ait d'ailleurs entre eux et nous. Mais qui sommes-nous comparés à Dieu ? Un pur néant vis-à-vis de l'Être infini. Quelque grande que soit l'offense qu'ils ont commise envers nous, qu'est-elle cette offense auprès de celles dont nous sommes coupables envers la majesté divine ? Jésus-Christ évalue la dette de notre frère à cent deniers, et la nôtre à dix mille talents. Et encore ne fait-il cette évaluation que pour frapper notre imagination ; car du reste il n'y a absolument aucune comparaison entre les deux dettes. La vengeance que nous prétendons tirer du prochain, quand même elle serait juste, a-t-elle quelque proportion avec la vengeance que Dieu a le droit d'exercer sur nous ? Le prochain est-il en toute manière aussi impuissant à nous donner satisfaction, que nous le sommes à satisfaire la justice divine ? Quel bien enfin ne résulte-t-il pas pour nous, si Dieu nous pardonne ; et quel mal, s'il ne nous pardonne pas ? Pesez bien toutes ces raisons ; et vous en conclurez que Dieu ne pouvait mettre à meilleur marché notre réconciliation avec lui. Ne comptez-vous aussi pour rien la consolation de pouvoir dire à la mort : J'ai pardonné, Seigneur ; j'espère, sur votre parole expresse, que vous me pardonnerez ?

Mais les lois du monde, mon intérêt même s'oppose à ce que je pardonne. Votre intérêt ! En avez-vous un plus grand que d'obtenir miséricorde de Dieu ? Fallût-il pour cela sacrifier vos biens, votre honneur, votre vie, pouvez-vous balancer ? L'arrêt est prononcé : « Un jugement sans miséricorde attend celui qui ne fait pas miséricorde. » (S. Jacq. II, 13.) Voulez-vous vivre et mourir avec l'assurance d'éprouver un pareil jugement ? — Les lois du monde ! Et que sont les lois du monde pour un chrétien, qui n'en doit pas connaître d'autres que celles de l'Évangile ? Voici les deux lois de Jésus-Christ, qui suivent immédiatement la prière qu'il nous a enseignée : « Si vous remettez aux hommes leurs péchés, votre Père céleste vous remettra aussi vos péchés » ; première loi, infiniment favorable pour vous. « Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés : » (S. Math. VI, 14, 15) ; seconde loi, infiniment terrible pour vous.

N'allégez donc ni le monde, ni votre intérêt ; l'obstacle qui vous arrête est votre orgueil. Mais c'est ce vice qui est la source de tous vos crimes envers Dieu ; c'est lui que Dieu veut écraser, en vous ordonnant de pardonner à vos frères ;

c'est lui qui ferme votre cœur au repentir ; et c'est pour l'amollir, pour l'ouvrir à la grâce du repentir, que Dieu vous prescrit la douceur et l'indulgence envers le prochain.

Il ne faut point se le dissimuler ; le pardon sincère des injures, et l'amour cordial des ennemis est un des points les plus difficiles de la morale chrétienne. Mais cette difficulté ne vient pas du fond même de la chose ; elle vient du peu de soin que nous prenons de nous unir à Dieu notre Père, et de lui ressembler. Dieu, quoique infiniment grand, n'a nulle peine, tout offensé qu'il est, à nous pardonner, à se relâcher de ses droits, à nous prévenir même, et à faire les premières démarches. Hélas ! penserions-nous de nous-mêmes à revenir à lui, et en serions-nous capables, si sa grâce ne nous y excitait ? Et nous qui ne sommes rien, nous à qui au fond on ne doit rien, nous qui, à la rigueur, ne pouvons nous plaindre d'aucune offense, nous avons quelquefois une peine extrême à pardonner au prochain, lorsqu'il revient de lui-même, qu'il avoue ses torts, et qu'il s'en humilie devant nous. Il nous en coûte encore bien plus de lui faire des avances, de l'inviter à la réconciliation. C'est de quoi il ne faut pas nous parler. Si nous lui avons

pardonné une fois, ce nous est une raison de ne lui point pardonner une seconde fois : marque certaine que nous n'oublions pas tout à fait les injures, et qu'il nous reste toujours un levain de haine dans le cœur.

Dieu nous traite-t-il de la sorte ? et ne retrouvons-nous pas en lui la même clémence, après en avoir souvent et longtemps abusé ? Ah ! soyons « parfaits, comme notre Père céleste est parfait », (S. Math. v, 48.) C'est au sujet de l'amour des ennemis que Jésus-Christ nous donne cette règle. Pardonnons comme lui sans borne et sans mesure. Ne fixons point de terme, après lequel il n'y ait plus de grâce à espérer de nous. Soyons à l'égard de nos frères dans la même disposition où Dieu est à notre égard. Souvenons-nous encore de ce que l'expérience nous a peut-être appris, qu'il n'est point de tourment égal à celui qu'éprouve l'âme hautaine et vindicative : comme il n'est point de joie aussi pure que celle qu'on goûte à pardonner ; ni de paix pareille à celle d'un cœur doux et humble, qui ne s'irrite d'aucune offense ; ni enfin de moyen plus efficace pour les pécheurs comme pour les justes, d'avoir un facile accès auprès de Dieu, de lui demander avec confiance et d'en obtenir les grâces qui nous sont les plus nécessaires.

**Et ne nous laissez pas succomber  
à la tentation.**

Tout est piège pour nous dans la vie ; tout est matière ou occasion de tentation. Nul âge n'en est exempt ; nul temps, nul lieu, nul genre de vie, nulle occupation ne nous en garantit. Tentations du côté des objets extérieurs, qui flattent les sens, gagnent l'imagination, attirent et séduisent l'âme. Tentations du côté du monde au milieu duquel il faut vivre, et dont les maximes, les discours, les exemples, l'autorité même et la tyrannie nous entraînent vers le vice, et nous arrachent à la vertu. Tentations de la part du démon, qui ne dort point ; qui rôde sans cesse autour de nous, comme un lion rugissant, pour nous dévorer ; qui ne respecte ni la solitude, ni les lieux de prière, ni les exercices les plus saints ; qui remue vivement les passions, qui répand un nuage épais sur l'esprit, qui jette le trouble dans l'âme, qui ébranle fortement la volonté, et y excite de telles délectations, qu'il nous est presque impossible de discerner si nous y avons consenti ou non. Tentations plus dangereuses encore de la part de notre orgueil, de notre amour-propre, de

notre concupiscence, de notre curiosité : tous vices que nous apportons en naissant, et que l'âge ne fait que développer et fortifier. Ainsi, bien loin de trouver en nous aucune ressource contre les ennemis du dehors, nous sommes à nous-mêmes les plus redoutables ennemis ; et nous n'aurions rien à craindre des autres, si nous n'étions pas secrètement d'intelligence avec eux.

Même avec une bonne volonté, après les plus fermes résolutions, quelle faiblesse dans l'occasion ! Nous en sommes étonnés ; et nous ne pouvions nous croire si fragiles. Si la main de Dieu ne nous soutient, nous faisons autant de chutes que de pas.

Néanmoins, malgré tous leurs dangers les tentations nous sont utiles, et même nécessaires. « Que sait celui qui n'a pas été tenté ? » dit l'Écriture. *Qui non est tentatus, quid scit ?* (Eccli. xxxiv, 9.) Il ne connaît pas le fond de sa misère et de sa corruption ; il présume follement de ses forces ; il n'a point la vraie, la solide humilité. Il ne connaît pas Dieu, ni l'œuvre de sa grâce dans la conduite des âmes, ni la parfaite confiance qu'on doit avoir en lui, ni sa fidélité à secourir au besoin ceux qui l'invoquent, ni l'invincible puissance de sa protection.

tion. Plus on lui est dévoué, plus on est agréable à ses yeux, plus aussi on doit s'attendre à être éprouvé par la tentation ; vouloir en être exempt, c'est renoncer à ce que la pratique de la vertu a de plus excellent.

Que faire donc, et quel parti prendre entre la nécessité d'être tenté pour notre avancement et le péril d'être vaincu ? Nul autre que celui de nous jeter entre les bras de notre Père, et de le prier qu'il nous préserve de succomber. Invocations sans cesse ; nous n'avons point à craindre de n'être pas exaucés, ni secourus à propos ; tenons-nous toujours près de lui ; et le mal n'approchera pas de nous. Sa sainte présence, si nous la conservons précieusement au fond de notre cœur, repoussera tous les traits de l'ennemi, et l'empêchera, malgré tous ses efforts, de pénétrer jusqu'à ce centre où Dieu fait sa résidence.

Mais pour être assurés que Dieu ne nous laissera pas succomber à la tentation, il faut, en premier lieu, ne jamais nous y exposer témérairement, n'en pas chercher les occasions, les prévoir même et les fuir autant qu'il est en nous. Car le Saint-Esprit a déclaré que « celui qui aime le péril y périra. » (Eccli. iii, 27.) Et pour que nous soyons dans l'obligation de

les éviter, il n'est pas nécessaire qu'elles soient évidemment dangereuses ; il suffit qu'elles soient suspectes et que nous ayons un juste sujet de nous en défier.

En second lieu, si ce sont des occasions inévitables, ou de pure surprise, ne nous alarmons pas ; recourons promptement à Dieu, afin qu'il nous soutienne dans les circonstances délicates où sa Providence nous a engagés, ou qu'il nous retire du mauvais pas où nous a jetés notre imprudence ; et ne doutons point qu'il ne vienne à notre aide.

Il faut, en troisième lieu, avoir une horreur habituelle du péché, sans distinction de grief ou de léger ; en sorte que cette impression soit la première qui nous frappe, au moindre danger qui nous y expose. Il faut de plus s'être assez familiarisé avec la prière, pour que le recours à Dieu, en ces occasions critiques, soit le premier mouvement qui s'élève en notre âme, presque avant toute délibération. En général, la défiance de nous-mêmes et la confiance en Dieu, la vigilance, le recueillement, l'esprit de prière, la fidélité à la grâce même dans les petites choses, nous mettront à l'abri d'un grand nombre de tentations, ou nous soutiendront dans celles que Dieu permettra pour notre bien spirituel.

Ajoutons que si la tentation n'est point passagère, et qu'elle revienne à plusieurs reprises, nous devons la découvrir à notre père spirituel, prendre conseil de lui, suivre exactement ce qu'il aura prescrit, et nous en rapporter à sa décision sur nos craintes, nos doutes, et même nos prétendues persuasions d'y avoir consenti. Sans cette docilité et cette soumission nous n'aurions jamais la paix du cœur : le démon abuserait de notre silence, ou de notre défaut d'obéissance, et nous précipiterait dans le crime ou dans le désespoir.

**Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.**

Il faut entendre ici par *mal* ce que Jésus-Christ entendait, et ce qu'il veut que ses disciples entendent. Dans les idées de Dieu, qui doivent être la règle des nôtres, il n'y a que deux maux véritables, le péché et l'enfer, peine éternelle du péché. Tels sont les maux que le chrétien doit craindre, et dont il doit demander à Dieu pour lui et pour les autres d'être délivré. Tant que nous vivons, nous avons toujours à apprêcher de tomber dans le péché, et de là dans l'enfer. Notre parfaite délivrance n'aura lieu qu'à la mort, si la mort nous trouve en état

de grâce. Il dépend de nous, avec le secours divin, qui nous est toujours offert, de conserver la grâce sanctifiante, ou de la recouvrer. Mais il ne dépend que de Dieu de nous fixer à jamais dans cet heureux état par le coup de la mort, qu'il frappe quand il lui plaît. C'est là ce qu'on appelle la persévérance finale, le plus précieux de tous les dons de Dieu, parce qu'il assure notre bonheur éternel. C'est un pur don, que nous ne pouvons mériter que par d'humbles supplications, comme dit saint Augustin, et que nous devons toujours demander absolument et sans condition, sans qu'il nous soit permis d'être indifférents à cet égard, sous quelque prétexte de désintérêt que ce puisse être. Nul fidèle ne peut ni ne doit dire à Dieu : « Délivrez-nous du péché et de la mort éternelle, si c'est votre bon plaisir » ; mais : « Délivrez-nous de l'un et de l'autre, parce que c'est votre bon plaisir. »

Cependant, comme ce qui mérite l'enfer, ce que les supplices de l'enfer ne punissent suffisamment qu'à cause qu'ils sont éternels, ce qui attaque directement la majesté et la sainteté infinies de Dieu, est en soi un mal plus grand et plus à craindre que l'enfer ; il s'ensuit que le péché est le mal que tout chrétien doit craindre

au-dessus de tout autre, qu'il doit détester souverainement, et éviter de préférence dans sa concurrence avec quelque mal que ce soit, même le feu éternel, s'il ne supposait pas le péché, et qu'il pût en être séparé. La raison en est que le péché est l'offense de Dieu ; et qu'il n'est rien que la créature ne doive choisir, rien à quoi elle ne doive s'exposer, plutôt que d'offenser Dieu. Qui ne conçoit pas cela n'a pas l'idée du péché et de sa malice.

Nous demandons à Dieu qu'il nous en délivre par la mort, et qu'il nous en préserve durant cette vie ; parce que notre corruption et notre faiblesse sont si grandes, qu'il nous est impossible de nous en garantir sans sa protection spéciale ; parce que les circonstances et les occasions qui nous y exposent dépendent très-souvent de sa providence seule, et qu'il ne tient qu'à lui de les écarter ou de les détourner ; parce qu'il est le maître de changer les dispositions intérieures qui nous portent au péché, et qu'il est toujours prêt à exaucer là-dessus nos prières, et à seconder nos efforts.

Mais cette demande n'est pas sincère de notre part, si par la méditation et la lecture nous ne nous pénétrons pas des grandes vérités propres à nous inspirer la plus vive horreur du péché ;

si connaissant notre fragilité par des expériences réitérées, nous n'évitons pas soigneusement toutes les occasions du péché, et qu'au contraire souvent nous les recherchions, et nous nous y jetions de gaieté de cœur ; si nous présumons de nous-mêmes, ou du secours de Dieu, qui ne nous est pas dû dans les cas où nous nous exposons volontairement ; si nous vivons dans une dissipation et un oubli de Dieu qui laissent nos sens et notre imagination ouverts aux objets extérieurs ; si de plus nous n'usons pas des moyens que Dieu nous met entre les mains pour nous préserver du péché, tels que la vigilance, la prière, le jeûne, la fréquentation des sacrements. Ajoutons enfin que, pour nous garantir plus sûrement des péchés griefs, nous devons être déterminés à ne commettre avec vue aucune faute légère, et à correspondre à la grâce avec une extrême fidélité. Pour cela il est important de nous convaincre une bonne fois qu'après le péché mortel, le plus grand de tous les maux est le péché véniel en lui-même, encore plus dans ses suites, quand on le commet avec délibération ; que toute résistance volontaire à la grâce n'est jamais exempte de faute ; qu'elle contriste le Saint-Esprit, et qu'elle conduit l'âme par degrés au précipice.

Ainsi, afin de pouvoir demander à Dieu avec une entière confiance qu'il nous délivre du mal, et compter dans le besoin sur son assistance, commençons par nous en délivrer nous-mêmes avec le secours de la grâce actuelle. Le bon usage de cette grâce nous en attirera d'autres. Prenons toutes les précautions et les mesures que nous suggère la prudence chrétienne. Veillons sur tous les mouvements de notre cœur ; étouffons nos passions dès leur naissance ; ne leur donnons point d'aliments ; et ne leur laissons point prendre assez de forces, pour que nous n'en soyons plus les maîtres. Ne nous manquons pas à nous-mêmes ; et Dieu ne nous manquera jamais. Mais d'espérer qu'il nous délivrera du mal, tandis que de notre côté nous ne ferons rien pour notre délivrance, c'est une grossière illusion. Dieu nous demande des efforts ; il nous met en état de les faire ; il a promis de les seconder ; et si nous sommes courageux et fidèles, il couronnera notre fidélité par la persévérence finale.

Pour ce qui est des maux temporels, soit publics, tels que les guerres, les famines, les pestes et autres calamités semblables ; soit particuliers, qui attaquent nos biens, notre santé, notre repos, notre vie même ; ce ne sont pas propre-

ment des maux pour le chrétien ; mais plutôt des épreuves, qui deviennent pour lui un bien ou un mal, selon la manière dont il les envisage, et l'usage qu'il en fait. Les maladies, les infirmités, la mort sont une juste punition de la désobéissance de nos premiers parents. En les considérant ainsi par rapport à la justice divine, soumettons-nous-y tant pour nous-mêmes que pour les personnes qui nous sont chères ; acceptons-les sans murmure et sans plainte, et tirons-en le parti que Dieu veut que nous en tirions pour notre salut.

Il est d'autres maux qui nous sont causés par l'injustice des hommes. Dieu ne les veut pas, mais il les permet ; il saura les faire servir à sa gloire ; et son intention est que nous les fassions servir à notre sanctification. Envisageons-les sous cet aspect dans l'ordre de sa providence. Souffrons-les, parce que tel est son bon plaisir ; pardonnons de bon cœur à ceux qui en sont les auteurs ; et prions, comme nous l'ordonne Notre-Seigneur, « pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient ». (S. Math. v, 44.) Ne perdons jamais de vue que le plus grand des biens, la rédemption du genre humain, s'est opéré par de semblables maux que Jésus-Christ a endurés pour nous ; et que le plus

énorme des crimes a donné lieu au plus excellent des sacrifices. En unissant notre croix à la sienne, nous nous assurons le bonheur éternel ; et nous en sommes redevables à ce qui passe pour de grands maux dans l'estime des hommes.

Enfin, il est des maux que nous ne pouvons imputer qu'à nous-mêmes, qu'à nos passions, et à nos excès de tout genre ; qui altèrent notre santé, qui dérangent notre fortune, qui nous suscitent de fâcheuses affaires, et qui ruinent notre réputation. Ces maux sont une ressource que Dieu nous ménage dans sa miséricorde, pour nous les faire expier, pour nous ouvrir le chemin du ciel. Ils produiront ce bon effet, si après avoir détesté et corrigé notre mauvaise conduite, qui en été la source, nous les acceptons en esprit de pénitence, et nous bénissons Dieu de nous avoir affligés et humiliés.

C'est l'esprit de l'Église de prier Dieu qu'il détourne, ou qu'il fasse cesser les fléaux publics, afin que le peuple chrétien, moins occupé de ses misères, puisse le servir avec plus de piété, de tranquilité et de joie spirituelle. Il est du devoir des fidèles de s'unir à l'Église et à ses intentions; et néanmoins, tant que ces fléaux durent, de les supporter avec patience. Dieu nous permet aussi de lui demander la déli-

vrance de nos maux temporels, et de ceux des personnes qui nous intéressent. Mais il faut que cette demande soit humble, paisible, soumise, et surbordonnée à son bon plaisir, ainsi qu'à notre bien spirituel, et à celui du prochain. Les fidèles ne sont que trop portés d'eux-mêmes à prier en ces rencontres ; il n'est pas besoin de les y exhorter. Mais il est rare qu'ils le fassent dans des vues pures et chrétiennes ; la nature a souvent plus de part à ces prières que la grâce ; il s'en faut bien que la plupart demandent avec autant d'ardeur et d'empressement la délivrance de leurs maux spirituels et leur avancement dans la vertu.

La vie présente même, à la regarder en un certain sens, est un mal, à cause des tentations qui l'obsèdent, et du danger continual où nous sommes d'offenser Dieu et de nous perdre. Elle est un mal, en ce qu'elle est un exil, et qu'elle nous tient éloignés de la céleste patrie et de la vue de Dieu. Sous ce point de vue, il est louable de lui demander qu'il l'abrége et la termine ; mais en consentant à rester sur la terre aussi longtemps qu'il lui plaira. Ce désir de la mort est dans les bons chrétiens une suite du désir de mettre leur salut en sûreté ; et dans les saintes âmes, un effet

de l'amour divin, qui les fait soupirer après le moment où elles seront réunies pour toujours à l'objet aimé. Puisse ce désir être un jour le nôtre !

#### Pratique.

Le court exposé qu'on vient de lire, suffit pour nous convaincre que l'Oraison dominicale renferme ou suppose les principaux points de la morale chrétienne et de nos devoirs envers Dieu, le prochain et nous-mêmes. Chacun, selon son état et ses besoins, y découvrira, en l'approfondissant, une source inépuisable de lumières et d'affections. Mais il faut en venir à la pratique. Il est inutile de lire, de réfléchir et de méditer, si l'on ne veut pas se résoudre à *pratiquer*. On doit même s'attendre à rendre à Dieu un compte rigoureux des lumières qui nous auront éclairés sans nous réformer.

Je conviens qu'il n'est pas possible, chaque fois qu'on récite cette prière, d'avoir distinctement présent à l'esprit le détail des choses qui y sont contenues. Ce n'est pas non plus ce que Dieu demande. Mais il veut que chaque fidèle soit instruit suffisamment, selon sa capacité, du sens de cette divine prière, qu'il ait dans le

cœur les sentiments qui doivent en résulter, et qu'il en fasse la règle de sa conduite.

Pour cet effet, il est bon de lire posément, attentivement, et à plusieurs reprises l'exposition précédente, ou quelque autre semblable, laissant agir la grâce sur notre âme, et nous livrant aux bonnes pensées et aux pieuses affections qu'elle nous inspirera. Il est encore meilleur de prendre chacun des articles dont cette prière est composée pour sujet de sa méditation journalière, les appliquant à son état et à sa disposition actuelle, et de continuer cet exercice tant que l'âme y trouvera de la nourriture. Si l'on n'a pas la facilité de méditer, il suffira de se mettre en la présence de Dieu, le suppliant de nous instruire par lui-même et de nous donner l'intelligence et le goût de chaque demande, avec la grâce nécessaire pour la pratiquer. Cette oraison où l'on ne fera qu'écouter Dieu en silence, avec humilité, simplicité, et docilité sera aussi instructive et utile pour nous que les vives et les réflexions, que l'on ne doit pourtant jamais négliger, quand on est à portée de s'en servir.

Il faut ensuite examiner sérieusement si l'on a vécu jusqu'ici, et si l'on est résolu de vivre désormais suivant l'esprit de cette prière : par

exemple, si l'on regarde Dieu comme un père, et si l'on est à son égard dans les dispositions qu'il a droit d'attendre de ses enfants ; si l'on aime les autres chrétiens comme ses frères en Jésus-Christ, et si on leur veut et leur fait tout le bien temporel et spirituel qu'on désire pour soi-même, et qu'on est en état de leur faire ; en quoi l'on sanctifie le nom de Dieu ; en quoi l'on y manque ; ce qu'on pourrait faire de plus, tant pour soi que pour les autres, et ainsi du reste. Un pareil examen fait avec soin sous les yeux de Dieu, serait d'une extrême utilité pour nous, et nous mettrait sur la voie d'une entière réformation de nos principes, de nos sentiments, et de notre conduite. Il ne s'agirait plus que de former sur chaque point de bonnes résolutions, de les suivre, et de s'en rendre un compte fidèle : ce qui est l'affaire d'une bonne volonté.

En rapportant ainsi tout le plan de sa vie à l'Oraison dominicale, on aurait toujours devant les yeux un objet simple, qui ne fatiguerait pas l'attention de l'esprit ; les forces de la volonté se trouveraient ramassées pour tendre à ce but unique ; et l'on serait à même de juger si l'on fait du progrès ou si l'on reste en arrière. Cette prière serait la matière de notre examen journalier et de l'examen pour la confession ; elle

fournirait les motifs les plus propres à s'exciter à la contrition ; elle tiendrait lieu d'exercice pour entendre la messe dévotement et pour communier saintement. On y puiserait des sujets de méditation ou d'oraison, et une foule de bonnes pensées et de saintes aspirations durant la journée. Tout invite à embrasser une méthode si simple, fondée sur l'autorité même de Jésus-Christ, et l'on parviendrait à coup sûr, en la suivant, à une très haute perfection. Combien de bonnes âmes, dans les campagnes surtout, se sont sanctifiées ne sachant que le *Pater*, et n'ayant d'autre maître que le Saint-Esprit !

Quand on ne retirerait d'autre avantage que celui de réciter cette divine prière avec un esprit recueilli et un cœur pénétré d'affection, c'en serait un très grand, qui attirerait sur nous les bénédictions du Père céleste. Mais, en outre, saint Augustin dit formellement dans plusieurs endroits que l'Oraison dominicale, récitée comme il faut, « efface entièrement les fautes quotidiennes ». N'est-ce pas là une raison d'apprendre à la bien dire ?

Pour terminer ce petit écrit par une excellente pratique, que j'y ai insinuée plus d'une fois, donnez-vous à Jésus-Christ de tout votre

cœur, afin qu'il vous instruise lui-même des vérités qu'il a prétendu renfermer dans sa prière, qu'il vous en inspire le goût, et qu'il vous accorde les grâces nécessaires pour les pratiquer aussi parfaitement qu'il le désire. Vous serez certainement exaucé si vous désirez l'être.

FIN.

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Introduction . . . . .	5
<b>Notre Père</b> . . . . .	8
<b>Notre Père</b> . . . . .	18
Qui êtes aux cieux . . . . .	28
Que votre nom soit sanctifié . . . . .	33
Que votre règne arrive . . . . .	39
Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel . . . . .	49
Donnez-nous aujourd'hui notre pain quo- tidien. . . . .	58
Et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés . . . . .	65
Et ne nous laissez pas succomber à la tentation. . . . .	71
Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.	75
Pratique . . . . .	83

Bruxelles. — A. VROMANT, imp., 3, rue de la Chapelle.



## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Introduction . . . . .	5
<b>Notre Père</b> . . . . .	8
<b>Notre</b> Père . . . . .	18
Qui êtes aux cieux . . . . .	28
Que votre nom soit sanctifié . . . . .	33
Que votre règne arrive . . . . .	39
Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel . . . . .	49
Donnez-nous aujourd'hui notre pain quo- tidien. . . . .	58
Et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés . . . . .	65
Et ne nous laissez pas succomber à la tentation. . . . .	71
Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.	75
Pratique . . . . .	83

Bruxelles. — A. VROMANT, imp., 3, rue de la Chapelle.